Neuchâtel — No 70 (12 pages) Un numéro 15 centimes Vendredi 25 mars 1949

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	26.—	13.20	6.70	2.40
ETRANGER:	45.—	23.—	13.—	4.50

Les échéances régulières d'abonnement sont les suivantes : 31 mars. 30 juin, 30 septembre, 31 décembre. Les changements d'adresse sont gratuits.

211me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

19½ c. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 13 c., min. 10 mm. - Avis tardifs 44, 55 et 60 c. - Réclames 75 c., locales 44 c. (de nuit 55 c.), Mortuaires 28 c., ocaux 20.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : *Annonces Suisses S. A.*, agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

L'ACTUALITÉ

Dans le ménage communal

Nos lecteurs auront lu, je pense, avec intérêt le compte rendu de la dernière séance du Conseil général. Le budget de la commune a enfin été adopté... avec trois mois de retard. Les causes de ce retard sont connues. La commission financière s'est livrée à un épluchage en règle. Mais s'il ne faut considérer que le sort du budget 1949, on pourra dire, avec un conseiller général socialiste, que la montagne a accouché d'une souris. En effet, le budget sort, de tout ce travail, à peine modifié.

La commission s'en est expliqué en soulignant qu'elle n'avait pas voulu en bouleverser les bases, pour l'année en cours. Mais elle s'était fixé aussi un autre but. Effrayée de l'ampleur de la dette de notre ville et des dépenses engagées ces dernières années et pour les années futures, elle a voulu, une bonne fois, accomplir son travail à fond et examiner, dans ses détails, la marche de notre ménage communal afin de voir, si pour l'avenir, il n'est pas possible d'améliorer notre situation financière.

Intention louable ! On ne fera pas grief à nos commissaires, dont la tâche est effectivement de contrôle, de l'avoir remplie avec conscience. On voudrait seulement que, si par la suite il devait toujours en aller ainsi, ils fassent davantage diligence, de sorte que nous ayons un budget adopté avant la fin mars. Quant à leurs conclusions, dont nous avons donné connaissance à nos lecteurs, on souhaite qu'elles fassent l'objet de l'étude attentive que le Conseil communal a d'ores et déjà promise.

~~~

C'est dans le domaine scolaire que la commission a vu surtout la possibilité de réaliser des économies. C'était peut-être le plus facile à attaquer. Le budget des écoles n'est rentable, dans l'immédiat, en aucune manière. Cependant, si l'on considère les choses d'un peu haut, il est évident qu'un amoindrissement par trop considérable de notre appareil scolaire n'irait pas sans inconvénient pour le bon renom de notre ville qui — à côté des autres tâches que lui assignèrent les Gérard Bauer et les Georges Béguin, qui, du reste, le comprenaient bien ainsi — doit demeurer «ville d'études». Un amoindrissement trop considérable aurait ses effets fâcheux à la longue à la fois dans l'ordre matériel et sur le plan du rayonnement intellectuel.

Nous avons déjà exprimé ici notre point de vue sur l'Ecole supérieure des jeunes filles. Pour des raisons pédagogiques qui nous semblent dépasser en importance les considérations financières, le maintien de cette institution, distincte du Gymnase, nous paraît désirable. Quant à l'Ecole de commerce qui a été, elle aussi, sur la sellette, une limitation trop arbitraire du nombre de ses élèves arrêterait net l'essor de cet établissement qui, qu'on le veuille ou non, est étroitement lié au développement de la ville.

~~~

Cela dit, il faut reconnaître que, dans notre ville, il existe effectivement un certain malaise au sujet de l'école. Et ce malaise n'est peut-être bien que le reflet du malaise plus général que provoque, ailleurs aussi, le problème scolaire. Les récents débats publics organisés par l'Office des mineurs ont, du reste, prouvé son existence. De l'avis de nombreux auditeurs, on s'est aperçu qu'on n'était pas encore au clair sur la manière exacte d'en sortir. Et ce ne sont pas les incartades du pédagogue Dottrens qui, à Radio-Genève, traitait comme de quasi-criminels ses collègues et les parents, qui éclairciront le débat.

Le problème a un aspect pédagogique et il a un aspect financier. A Neuchâtel, on pourrait le résumer comme suit : les grosses sommes consacrées à l'instruction publique ont-elles l'effet et les résultats escomptés ? Les connaissances de nos jeunes gens en sont-elles améliorées ? Comme il ne le paraît pas toujours, on se montre préoccupé. De fait, l'on est parfois effaré de constater les lacunes qui, au sortir de l'école, existent encore dans notre jeunesse en matière d'histoire, de géographie, de français, voire même d'orthographe.

Ce n'est pas dans le cadre d'un article qu'on décèlera les causes de ce malaise, ni qu'on cherchera à indiquer les remèdes. Il vaut la peine cependant de poser le problème.

René BRAICHET.

Une nouvelle réforme monétaire à Berlin

Une foule de Berlinois se sont massés au Kurfürstendamm, dans la zone occidentale de l'ex-capitale, pour écouter les détails que donnait un haut-parleur sur le remplacement du mark oriental par le mark-Clay.

Pour la défense de l'Europe occidentale

L'état-major des «cinq» mettrait sur pied un plan de réarmement

Les ministres de la défense nationale l'examineraient au cours de leur prochaine réunion qui se tiendra à la Haye

LONDRES, 24 (A.F.P.). — Les ministres de la défense nationale des cinq puissances signataires du pacte de Bruxelles se réuniront à la Haye, le 7 avril.

Ils auront devant eux un rapport préparé actuellement à Londres par le conseil de défense des « cinq », qui s'est réuni mercredi, sous la présidence du maréchal Montgomery, et qui comprend le général de Lattre de Tassigny, commandant en chef des armées de terre de l'Europe occidentale, le maréchal de l'air sir James Robb, commandant en chef des forces aériennes de l'Europe occidentale, et le vice-amiral Robert Jaujard, représentant naval des cinq.

Les chefs d'état-major des « cinq » se réuniront dans le courant de la journée.

Malgré le silence strictement observé dans les cercles militaires des « cinq », on croit savoir que le conseil de défense qui s'est réuni mercredi a examiné un plan de réarmement de l'Europe occidentale.

Vers de grandes manœuvres aéro-navales dans la mer du Nord

Le conseil de défense aurait, d'autre part, préparé un plan des grandes manœuvres aéro-navales que doivent effectuer les forces de l'Union occidentale au début de l'été. Ces manœuvres se dérouleraient dans la mer du Nord et dans la Manche et comprendraient une tentative de débarquement sur la côte sud de l'Angleterre.

M. Bevin part pour les Etats-Unis

LONDRES, 24 (A.F.P.). — M. Bevin, ministre des affaires étrangères, a quitté Londres jeudi soir pour Southampton, où il s'embarquera à bord du « Queen Mary » à destination des Etats-Unis.

Soulignant avant de monter dans le train que le pacte de l'Atlantique qu'il va signer au nom de la Grande-Bretagne est un document de « la plus grande portée historique, qui par son contenu et les principes qui l'ont inspiré symbolise l'union du monde occidental », M. Bevin a ajouté : « C'est à mon avis la meilleure garantie de paix ».

LES TRAVAUX PARLEMENTAIRES

Un débat animé au Conseil national à propos des traîtres nationaux-socialistes

Notre correspondant de Berne nous écrit :

La séance de jeudi matin semblait devoir rester sans histoire. Sur simple rapport écrit, le Conseil national avait approuvé l'arrêté concernant quelques rectifications de frontières avec le Liechtenstein, puis, sans débat — l'affaire ayant été exposée en détail et de la manière la plus pertinente par les rapporteurs, MM. Schmid et Picot — il approuvait l'adhésion de la Suisse à l'Organisation internationale des réfugiés, après que M. Max Petitpierre eut précisé que les huit millions et demi prévus pour 1949 et 1950 à titre de contribution suisse ne suffiraient probablement pas et que notre pays devrait, après 1950 encore, participer à certains frais de liquidation.

Sur quoi, un autre M. Schmid — ils sont quatre, dans l'assemblée — satellite de M. Duttweiler, interpella le Conseil fédéral pour connaître les principes dont il s'inspire pour reconnaître les nouveaux Etats.

L'interpellation, déposée au moment où se constituait l'Etat d'Israël avait perdu, hier matin, beaucoup de son actualité, puisque entre temps, la Suisse a nouer des rapports de fait avec le gouvernement de Tel-Aviv.

Le chef du département politique a toutefois donné des renseignements généraux. Pour reconnaître un nouvel Etat, a-t-il déclaré en substance, le Conseil fédéral s'inspire des principes du droit international. Il faut donc que cet Etat soit indépendant vis-à-vis de l'extérieur et que, sur le plan intérieur, il représente le pouvoir suprême pour la communauté soumise à sa loi. Il doit disposer d'un territoire et d'une population, même si les frontières ne sont pas définitivement fixées. Enfin, il doit être en mesure d'imposer son autorité.

Le Conseil fédéral, en raison même de sa politique de neutralité, ne peut reconnaître prématurément un nouvel Etat qui lutterait encore par les armes pour conquérir son indépendance. Un tel geste serait peut-être interprété comme une prise de position entre deux belligérants. Nous sommes donc dans un domaine où, sous réserve des règles établies par le droit des gens, il est difficile de fixer des critères très précis. La reconnaissance pose un problème politique autant que juridique ; il faut choisir le moment opportun.

L'interpellateur se déclare satisfait et, dans l'indifférence la plus totale, le Conseil national poursuit la revision de la loi sur la poursuite pour dettes et la faillite, commencée il a six mois.

Encore les menées nationales-socialistes

L'intérêt ne se ravive qu'au moment où un troisième M. Schmid, socialiste argovien, monte à la tribune flanqué de M. Picot, pour présenter le rapport du Conseil fédéral sur les poursuites engagées contre des Suisses nationaux-socialistes.

Il s'agit des renseignements sur les cas de haute trahison jugés entre le 20 décembre 1946 et le 3 juillet 1948 par la cour pénale fédérale qui a prononcé, contre 99 individus, des peines allant de six mois d'emprisonnement à 20 ans de réclusion. Les principaux condamnés, comme nous l'avons rappelé lorsque le rapport fut publié en novembre 1948, avaient travaillé, en Suisse et en Allemagne, à préparer la soumission de notre pays au Reich hitlérien.

G. P.

(Lire la suite en 12me page)

Un officier britannique offre sa vie en échange de celle d'une jeune condamnée à mort

MANCHESTER, 24 (Reuter). — Un officier de l'armée britannique s'est offert à monter à la potence en lieu et place d'une femme de 19 ans, Renne Duffy, condamnée à la pendaison pour avoir assassiné son mari.

Il a en effet écrit aux parents de la condamnée pour les informer qu'il était prêt à subir la peine infligée à celle-ci même si le recours formulé par son défenseur ne devait pas aboutir.

Interrogé par des journalistes sur le sens d'un tel geste, il a répondu qu'il voulait par là « exprimer sa gratitude envers les femmes britanniques ». Il a en outre déclaré que son épouse (il est marié depuis une dizaine d'années) le comprendrait, puis il a ajouté : « Un soldat n'a pas le temps de faire du sentiment. Nous avons un devoir à remplir, et si ce devoir nous conduit à la mort nous ne cherchons pas à nous y soustraire. Mme Duffy est une jeune femme qui n'a guère eu de bonheur. »

La mère de la criminelle a déclaré de son côté que des milliers de personnes avaient déjà signé une pétition en sa faveur et que de nouvelles adhésions ne cessaient d'affluer.

Déclarations... conjugales

Mon ami qui sent le printemps
Semble-t-il bien avant le temps,
A travers le vent et la bise,
M'a dit à ma grande surprise :

« Les impôts dont on fait grand cas,
La source de tant de tracas
Sont en somme très peu de chose
Au sortir de l'hiver morose.

A quoi bon se formaliser
D'être ainsi « formularisé »
De déclarations communales,
Cantonales et fédérales ?

Je redoute autant, quant à moi,
J'attends avec plus grand émoi
Après toutes celles légales,
Les déclarations... conjugales !

Après avoir tant « bagarré »
Avec le fisc sans s'égarer,
Rempli proprement chaque feuille,
Il conviendrait qu'on se recueille...

Qu'on fasse un semblant de budget
Si l'on veut payer d'un seul jet
Chaque impôt à son échéance.
Mieux vaut y penser à l'avance.

Que dit ma femme à ce sujet ?
Hélas ! elle a d'autres projets
— Mon chéri, dit-elle en substance,
Avant de songer aux... vacances

(J'espère que nous partirons,
Que cette année nous « sortirons ».)
Faut s'habiller, car, à la lettre,
Moi, je n'ai plus rien à me mettre...

J'ai essayé mon tailleur gris
De l'an passé... tu aurais ri !
Complètement passé de mode...
Vous, les hommes, c'est plus [commode,

Vous portez un complet trois ans...
Quant à mon chapeau, parlons-en !
Il est passé... tiens ! il fait « triste »
Comme disait hier ma modiste.

J'aurai, sans y mettre le prix
Un vrai modèle de Paris :
Des fleurs, une plume épatante !
... Ta petite femme est contente...

Et chéri, n'ai-je pas raison
De m'acheter un « mi-saison » ?
Oh ! toi, tu t'en fiches, pardine !
Tu mets toujours ton gabardine...

Et voilà ! c'est tout, mon gros chou !
Ah !... des souliers sans caoutchouc
Et pour ma fête qui s'approche,
Des gants assortis, la sacoche...

... Mon ami est un joyeux drille
Qui s'enrhumera sans chapeau
Et qui sous prétexte d'impôts
Marchera dans des espadrilles...

DU.

POUR LE TRAVAIL ET LA VICTOIRE

La Grèce fête aujourd'hui son indépendance et lutte pour la liberté

NEW-YORK, mars 1949.

Parler aux Neuchâtelois d'aussi loin est un doux privilège pour celui qui eut, comme moi, le bonheur secret de partager leur vie de tous les jours, leurs joies et leurs peines, pendant sept ans, dans un climat d'entente harmonieuse. L'âme sereine du peuple de Neuchâtel, son art de vivre délicat et nuancé, la lumière discrète de sa bonté, sa timide grandeur, ont imprégné mon cœur d'une ferme et inextinguible affection. La page neuchâteloise est une page ouverte que le souffle du temps, aussi puissant soit-il, n'arrive pas à tourner. Comment oublier cette cordialité unique, qui s'approche de vous sur la pointe des pieds, sans en avoir l'air, et éclate soudain en mille charmantes aménités ? Comment oublier le sourire neuchâtelois, recouvert parfois d'une brume légère de tendresse et d'orgueil ? Et comment ne pas se remémorer cet élan merveilleux de charité au secours de mes frères affamés, en hiver 1941-1942, l'obole du « pauvre Arthur », du « paysan d'Engollon », du « pauvre diable », du « vieux pêcheur » des Rouges-Terres, les larmes de tous ceux qui, dans leurs souffrance et sympathie, n'ont jamais désespéré de l'âme grecque ? Si les Neuchâtelois sont trop gênés de « confesser » leurs vertus, ils m'accorderont au moins un certain droit de me sentir fier : fier d'eux, de leur pays, de leur amitié.

Que l'on veuille bien me pardonner ces lignes personnelles, nostalgiques, ces quelques confidences faites à haute voix, trop sincères pour demeurer longtemps secrètes. Elles découlent d'un besoin intérieur, impatient d'éclore, en ce jour surtout où la Grèce, à l'égard de qui les Neuchâtelois ont toujours manifesté des hauts sentiments de compassion et d'amour, est en train de célébrer l'un des plus émouvants anniversaires de son indépendance.

~~~

Cent vingt-huit ans se sont écoulés depuis le 25 mars 1821, jour où l'évêque de Patras, Germanos, au milieu d'une poignée de patriotes, leva au couvent d'Aghia-Lavra l'étendard sacré de l'insurrection hellénique. Sous le signe du drapeau et de la croix, le petit peuple grec réussit, après neuf ans de combats épiques, à affirmer la réalité de sa conscience nationale. Un puissant et illustre mouvement philhellène, soulevé dans le monde entier, suivit de près le peuple hellénique sur le chemin ardu de sa victoire et de sa liberté.

Costas-N. HADJIPATERAS.

(Lire la suite en 11me page)

LIRE AUJOURD'HUI

EN QUATRIÈME PAGE :
Chronique horlogère

EN SIXIÈME PAGE :
Nos articles et documents d'actualité

EN NEUVIÈME PAGE :
Récit de chez nous
par Fram

UNE BONNE JOURNÉE... POUR TOUS LES PARTIS

« Face », je gagne, « pile », tu perds ! Chacun connaît le jeu. Les journaux français y ont joué au lendemain des élections cantonales. Tout le monde a trouvé ainsi une raison d'être bien content !

CHAUSSURES Royal NEUCHATEL CENTRE VILLE

1. Concours
2. Distribution

OUVERTURE

? ? ?

CHAUSSURES Royal NEUCHATEL CENTRE VILLE
~~~

Rédaction : 5, rue du Concert
Réception de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Le samedi jusqu'à 12 h.
Service de nuit de 21 h. à 3 h. du matin
La rédaction ne répond pas des manuscrits soumis et ne se charge pas de les renvoyer.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Téléphone 5 12 26 — Chèques postaux IV. 178

Administration : 1, Temple-Neuf
Bureaux ouverts au public : 8 h. à 12 h. et 13 h. 45 à 17 h. 30
Le samedi jusqu'à 12 h.
Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces 9 h. 30) ; le samedi jusqu'à 9 h. pour le numéro du lundi

Les avis mortuaires et avis tardifs peuvent être remis jusqu'à 2 heures du matin. Sonnette de nuit : 6, rue du Concert

AVIS OFFICIELS

COMMUNE de Saint-Blaise

Mises de bois de feu

Samedi 26 mars 1949, la commune fera vendre par enchère publique, 128 stères et 510 fagots hêtre et sapin, à la Côte-Voëns et Maley.

Rendez-vous des miseurs à 14 h. 30 au haut du chemin des Francs-Sujets.

Conseil communal.

IMMEUBLES

A VENDRE à Hauterive, une MAISON

de trois chambres, jardin, libre tout de suite, 2500 m² de terrain à bâtir, 5000 m² de terrain à bâtir à Cressier ou par parcelles. Téléphoner au 5 59 62.

A proximité d'Yverdon

10 km., à vendre

ravissante villa

quatre pièces, cuisine, bains murés, confort moderne, garage, jardin d'agrément et potager.

S'adresser : Ch. Decker, notaire, Yverdon.

Montmollin

A vendre belle propriété comprenant six chambres, bain et dépendances. Beau parc et jardin avec arbres fruitiers en plein rapport. Garage. — Adresser offres écrites à M. C. 896 au bureau de la Feuille d'avis.

Ecriteaux Baux à loyer
EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL

A vendre au Val-de-Ruz un café-restaurant

bien situé, comprenant un bâtiment en bon état d'entretien, de rendement avantageux (quatre appartements) entouré d'un verger d'excellent rapport. Ecurie à porcs, poulailler. Pour tous renseignements s'adresser à Me Paul Jeanneret, notaire à Cernier (Neuchâtel)

IMMEUBLES A VENDRE

A Gorgier six appartements de quatre, trois et deux pièces, tout confort avec grand terrain. Prix de vente Fr. 155,000.—.

A Neuchâtel huit appartements de trois pièces, confort moderne. Situation de 1er ordre. Prix de vente Fr. 193,000.—.

Adresser offres écrites à C. O. 603 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

A louer en dehors de ville, sur la route de Saint-Blaise,

petit local

à l'usage de dépôt. — S'adresser à l'étude Jeanneret et Soguel, rue du Môle 10, Neuchâtel.

CHAMBRES

Pour monsieur, jolie chambre à louer. S'adresser le soir après 19 heures : Ecluse 23, 2me étage.

Pour monsieur, studio indépendant, chauffé, avec eau courante. — Chantemerle 8.

Chambre pour messieurs, confort, centre. — Demander l'adresse du N° 945 au bureau de la Feuille d'avis.

Chambre indépendante non meublée, avec dépendance, eau courante et W. C. à louer dès le 1er avril. S'adresser: Evole 5, plain-pied, l'après-midi.

A louer jolie chambre meublée et chauffée, pour demoiselle. Parcs 92, rez-de-chaussée, à gauche.

PENSIONS
OFFRES ET DEMANDES

Belle chambre à un ou deux lits, confort, avec pension soignée, près de l'Université. — Demander l'adresse du No 899 au bureau de la Feuille d'avis, ou tél. 5 27 93.

Chambre avec pension à Areuse
Adresser offres écrites à B. E. 888 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche
PENSION

pour jumeaux fréquentant l'Ecole de commerce à Neuchâtel. Faire offres sous chiffres OFA 7616 B à Orell Füssli-Annonces S. A. Langenthal.

Belle chambre à deux lits au soleil, avec pension, pour demoiselle sérieuse. — Beaux-Arts 24, 2me étage.

On cherche, à Neuchâtel, du 28 mars au 14 avril,
PENSION

pour jeune homme, dans famille, de préférence instituteur. — Tél. 5 57 68.

DEM. A LOUER

Chalet

Quatre jeunes filles cherchent joli chalet pour la saison d'été, si possible à la Tène ou à Colombier. — Adresser offres écrites à L. L. 937 au bureau de la Feuille d'avis.

Professeur au Gymnase, cherche dès le 1er avril,
appartement

de trois ou quatre pièces, tout confort. Adresser offres écrites à S. A. 886 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

Pour quelques heures par semaine, nous cherchons pour notre bureau

employé (e)

connaissant bien la sténographie, dactylographie et ayant notions de comptabilité. Faire offres avec prétentions de salaire à l'heure à case postale 95, Neuchâtel 2.

Pour l'organisation de la vente d'un appareil breveté et sans concurrence, nous engageons un

représentant

pour les cantons de Neuchâtel et de Fribourg. Fixe et commission. Clientèle : jardiniers et propriétaires de jardins. Les personnes se sentant capables d'engager et de surveiller des agents locaux et d'organiser leur rayon d'une façon systématique peuvent compter sur un revenu intéressant et durable. Offres manuscrites sous chiffres 3328 Y Publicitas, Berne.

Poêlier-fumiste

Monteur qualifié, connaissant si possible poêles anciens et cheminées, demandé par première maison de Lausanne. — Adresser offres avec références et prétentions sous chiffres G. F. 92803 L., à PUBLICITAS, LAUSANNE

Jeune manœuvre sur bois

trouverait place stable chez A. MEYER, fabrique de lampes, Cormondrèche.

La direction d'une importante association horlogère cherche un

SECRÉTAIRE

de première force, études universitaires (si possible juriste) de langue maternelle française, bonnes connaissances de l'allemand et de l'anglais. Pas en dessous de 28 ans.

Faire offres manuscrites détaillées, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une photographie sous chiffres Z. X. 943 au bureau de la Feuille d'avis.

Indiquer également prétentions de salaire.

On demande, pour entrée immédiate, une

employée de bureau

pour demi-journée. — Correspondance française-allemande désirée. — Adresser offres écrites à la main sous chiffres C. P. 942 au bureau de la Feuille d'avis.

Employée de maison

Ménage très soigné de deux personnes offre place stable et intéressante à personne pouvant assumer les fonctions de très bonne cuisinière-femme de chambre. Gages élevés. — Faire offres détaillées avec certificats sous chiffres P 10238 N à Publicitas S. A., la Chaux-de-Fonds.

Fabrique d'horlogerie PRECIMAX S. A. Neuchâtel

demande, pour entrée tout de suite ou date à convenir :

Remonteurs de finissages
Acheveurs - metteurs en marche
Régleuses spiral plat
Poseurs de cadrans
Emboîteurs

pour petites pièces ancres soignées.

Faire offres écrites ou se présenter.

On demande pour le 1er avril :
bonne sommelière
connaissant très bien le service de table ;
barmaid
présentant bien, pouvant à l'occasion prendre un service au restaurant ;
garçon de cuisine ou fille de cuisine
propre et honnête.
Faire offres : HOTEL PATTUS, Saint-Aubin (Neuchâtel) - Tél. (038) 6 72 02

Aide de ménage

Bonne famille anglaise, parlant français, cherche jeune fille de 25 à 30 ans, disposée à se rendre en Angleterre pour aider à tenir un ménage soigné, sans faire la cuisine. — Adresser offres avec photographie, sous chiffres P. 10236 N., à Publicitas S. A., Neuchâtel.

JEUNE FILLE

sérieuse et de confiance est demandée pour le ménage et la cuisine. Bons gages. — S'adresser : boulangerie-pâtisserie R. Ducommun, le Locle.

Particulier demande
ouvrier peintre
disposé à laver des boiseries et à poser huit rouleaux de tapisserie. — Adresser offres écrites à P. O. 948 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche
jeune fille

consciencieuse et ayant de l'initiative, pour aider au ménage. Congé fixé. Gages à convenir. — Offres sous chiffres D21601U à Publicitas, Bienne.

IMPORTATION

demande collaborateur intéressé ; apport 5000 - 10.000 fr. — Adresser offres écrites à R. C. 938 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE

sachant cuisiner est demandée pour tout de suite au restaurant du Rocher, téléphone 5 27 74.

On cherche jeune
FEMME DE CHAMBRE

Offres avec copies de certificats, âge et prétentions de salaire sous chiffres P. 1411 Yv., à Publicitas, Yverdon.

On cherche, dans bon ménage de commerçants,
JEUNE FILLE
aimable et simple, pour s'occuper d'un enfant d'un an et demi et aider au ménage. Occasion d'apprendre la langue allemande. Bons gages et bons soins. — Adresser offres au bureau de placement Hiltbrand, Thoune, téléphone 2 25 71.

On cherche
JEUNE FILLE
de langue française, aimant les enfants, pour aider au ménage. — S'adresser à Mme Charles Piaget, Beauregard 20.

DEMANDES D'EMPLOIS

On cherche pour jeune fille de 16 ans
EMPLOI

pour aider au ménage ou au magasin où elle aurait la possibilité de suivre un cours pour apprendre le français. On prendrait éventuellement jeune fille, Suissesse romande en échange. — Faire offres à famille Telle, menuiserie, Nordstrasse 58, Zurich 6.

Employée de bureau

au courant de tous les travaux et de la comptabilité cherche place. Entrée immédiate. — Adresser offres écrites à N. C. 947 au bureau de la Feuille d'avis.

Monteur - électricien
cherche place de chef monteur, monteur, ou électricien de fabrique. Connaissances : installations intérieures, lumière, force, téléphone A et B. — Adresser offres écrites à S. C. 915 au bureau de la Feuille d'avis.

L'Office de placement de l'Eglise réformée de Bâle-Campagne cherche pour volontaires (avec et sans gages) places dans familles (en qualité de commissionnaires pour jeunes gens, les jeunes filles en qualité d'aides au ménage ou au magasin) Entrée après Pâques. Nous cherchons même places de demi-pensionnaires ou échanges. — Adresser offres à E. Bossert, pasteur Benken (Bâle-Campagne).

Bonne ménagère

50 ans, veuve, cherche à faire le ménage d'un monsieur seul. — Adresser offres écrites à D. V. 940 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE
de confiance cherche place tout de suite dans ménage avec commerce pour aider au ménage et au magasin, où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Vie de famille désirée. — Adresser offres à Mme K. Beer-Müller, Lotterbach (Simmental).

Jeune Suissesse allemande, ayant terminé son apprentissage commercial
CHERCHE PLACE
pour tous travaux de bureau. Entrée : 1er mai ou date à convenir. — Ottilia Weber, Hohleneich, Tuggen (Schwyz).

Employée de bureau
active et consciencieuse, au courant de tous les travaux, capable de rédiger seule, correctement, cherche emploi à la demi-journée. Références à disposition. Faire offres à J. M. 831 au bureau de la Feuille d'avis.

Etudiante norvégienne
parlant anglais et allemand
cherche place tout de suite
dans famille pour aider au ménage, de préférence auprès d'enfants. Occasion désirée d'apprendre le français. — Offres sous chiffres Q 3080 T à Publicitas, Thoune.

Boucher - charcutier
possédant permis de conduire, cherche place. Entrée immédiate. — Offres à Carlo Minola, boucherie Feuz, Corcelles (Neuchâtel). Tél. 6 12 82.

COIFFEUSE
cherche place à Neuchâtel pour fin avril. — Adresser offres écrites à H. M. 936 au bureau de la Feuille d'avis.

Secrétaire
active, de toute confiance, au courant de tous les travaux de bureau, sténodactylo, cherche situation stable. — Adresser offres écrites à H. S. 941 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour jeune homme de 15 ans place de
garçon de courses

chez boulanger-pâtissier, pour apprendre le français. — Adresse : Mme Aeberhardt, Nelkenweg 18, Soleure.

Jeune fille

travailleuse et de confiance, 22 ans, cherche place dans famille pour faire le ménage. Libre dès le 1er avril. Bons certificats. — Tél. 5 56 38.

APPRENTISSAGES

Apprenti coiffeur

trouverait bonne place dans salon moderne, chez patron diplômé. — Adresser offres à Hs Knüttl, salon de coiffure, avenue des Portes-Rouges 149, Neuchâtel.

Jeune fille, 16 ans, quittant l'école secondaire au mois d'avril, cherche place
d'apprentie ou aide vendeuse

Adresser offres écrites à X. Z. 891 au bureau de la Feuille d'avis.

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse.
Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

PNEUS
toutes dimensions, pour voitures françaises « Peugeot », « Citroën » et autres marques.
Jess Service
GRAND GARAGE DU PRÉBARREAU
J.-L. Segessemann - NEUCHATEL - Tél. 5 26 38

DEM. A ACHETER

Je cherche à reprendre
commerce d'alimentation

ou kiosque, éventuellement restaurant. Adresser offres écrites à G. A. 897 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche
AUTO

de 6 à 10 CV., quatre à six places, en parfait état. — Offres détaillées sous chiffres C. B. 949 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche à acheter quelques vagons de
foin bottelé

Les offres avec prix de vente sont à adresser à la maison E. Küffer-Blank, Anet. Tél. (032) 8 35 32.

AVIS MÉDICAUX

Dr Georges BOREL
10, rue du Coq-d'Inde
ne reçoit pas aujourd'hui vendredi

Dr René Gehrig
médecin-chirurgien
Saint-Blaise
ABSENT

Dr Quinche
ABSENT
du 26 au 28 mars

PROF. MÉDICALES

M. Bonardo
PÉDICURE
Treille 3
Tél. 5 19 26
reçoit sur rendez-vous

REMERCIEMENTS

La famille de M. Emile RIBAUX remercie bien sincèrement toutes les personnes qui, par leurs marques de sympathie, ont pris part à son deuil.

L'Imprimerie Centrale
6, rue du Concert, à Neuchâtel
tient à la disposition des familles en deuil un grand choix de
CARTES DE REMERCIEMENT
Elle est prête à exécuter les commandes avec soin et dans le plus bref délai

Comme une romance apporte un air de fête !

Costume 128.—
Manteau 139.—

NOTRE NOUVEAU CATALOGUE
distribué à chaque ménage est un reflet de
LA LIGNE NOUVELLE
De la première à la dernière page, vous trouverez des articles de goût, choisis avec grand soin par nos acheteurs expérimentés
Notre réputation bien établie est pour vous une garantie de satisfaction !
Dans nos rayons spécialisés, vous trouverez
le CHOIX, la QUALITÉ, le CHIC !
Le magasin de la femme élégante
La Nouveauté s.a.
AU LOUVRE
NEUCHATEL

Chaque mère de famille devrait le savoir:

Les langes ne jaunissent pas et reprennent chaque fois la blancheur du neuf quand on les lave avec Radion! Radion lave plus blanc, parce qu'il contient du Solium. Le Solium agit comme les rayons de soleil les plus étincelants, mais sans attaquer les tissus. Linge et mains sont ménagés. Chaque pièce regagne une propreté impeccable, un blanc éblouissant. Et quel délicieux parfum de fraîcheur exhalent les effets lavés avec Radion!

Un produit Sunlight

Radion lave plus blanc

parce qu'il contient du Solium!

OMO pour tremper et rincer

Fromage gras

du Jura
et d'Emmenthal
qualité extra

Fr. 4.90 le kg.

Prix de gros
pour revendeurs

Expédition au dehors

R.-A. Stotzer
Rue du Trésor

Armoires à une, deux et trois portes à vendre aux

Occasions Meyer
Faubourg de l'Hôpital 11
Neuchâtel

Pour fêter la fin de l'hiver...

Vite encore une fois les succulents ESCARGOTS pur beurre de

L'ARMAILLI
NEUCHATEL

«FORD» V 8

1935, 18 CV., conduite intérieure, quatre portières, en très bon état. Prix intéressant.

Garage Robert
Agence Ford
Neuchâtel. 53108

LA MAISON DES FIANCÉS
bagues, alliances
Michaud
PL. PURRY 1
NEUCHATEL

Parfaitement cuite en 1 minute et permettant de préparer des potages moelleux à souhait la crème d'avoine

BOSSY

« express »

a remporté un succès sans précédent. Voici ce qu'en disent quelques ménagères :

1. Je n'aimais pas la crème d'avoine, mais l'express Bossy est tellement différente que je ne peux plus m'en passer et l'utilise très souvent.
2. Nous ne faisons pas tous les jours de la soupe, mais maintenant lorsque nous en faisons, mon mari ne veut que des potages à la crème d'avoine Bossy express.
3. Mon petit enfant était si délicat qu'il ne supportait qu'une décoction de riz. J'ai essayé la crème d'avoine express et il l'assimile parfaitement.

Les bons produits Bossy sont à portée de votre main chez votre épicier.

Produits BOSSY S. A., à Cousset.

Dans nos rayons refleurit le printemps!

Nos gants de peau

De très jolies nouveautés
Des prix plus avantageux
Des peaux de premier choix
Des teintures impeccables

sont les caractéristiques de notre toute nouvelle collection

Suze-Prêtre
NEUCHATEL

Jardiniers!

FUMIER DE CHEVAL FRAIS

Livré franco domicile.
Maillefer 29 Tél. 6 14 19

L. MARIANI
Vins et liqueurs
Rue du Seyon 19 a

Algérie, supérieur, le litre Fr. 1.90
Montagne, supérieur, le litre Fr. 1.25

Grande vente de porc frais

salé et fumé
avec une baisse
de Fr. -.50 par kg.

Ménagères! Profitez!

BOUCHERIE
BERGER-HACHEN

OCCASIONS

A vendre une belle chambre à coucher, bronzes, statues, devant de cheminée, machine à hacher, divers objets d'art oriental en laiton, pèse-bébé, un tableau, casseroles, etc. — Tél. 5 57 30.

Coqs et poules fraîches à bouillir ou pour ragoût

Fr. 3.— le ½ kg.

LEHNHERR

Trésor 4 Téléphone 5 30 92

Tous les combustibles
COMBE VARIN S.A.
Draizes 50 - Tél. 5 22 32

Belle maculature
au bureau du journal

A vendre pour cause de santé
MOTO « CONDOR »
350 T.T., modèle 1932, très bonne machine. A la même adresse: un radiateur électrique à huile, 220 volts, 1200 watts; une tondeuse à gazon, un mannequin extensible No 42 - 46, un haut - parleur électro-magnétique, une douche - collier et une mandoline, le tout en parfait état. — S'adresser à Jean Perler, Saunerie, Colombier.

BALLY

A prix raisonnables
BALLY chausse mieux en qualité, forme et élégance

Modèle extra souple, à bride.
Prix bas.
Chevreau brun 32.80
noir 29.80

Trotteur à semelle crêpe
pratique et avantageux.
Noir ou brun 39.50

Nos bas SABA, en teintes nouvelles et à prix avantageux, complètent harmonieusement chaque toilette.

Ces prix s'entendent NET

Chaussures
Populaires Bally

RUE DU SEYON
NEUCHATEL

Voitures d'enfants charrettes
«Wisa - Gloria»
charrettes pliantes
«Do Do»
idéales pour l'auto

BIEDERMANN
NEUCHATEL
Très grand assortiment
Toutes réparations

Demandez mon **DIVAN-LIT** avec coffre pour literie, barrières mobiles, avec tissu, seulement 318 fr., chez

Meubles G. Meyer
NEUCHATEL

Facilités de paiement sur demande

SYN-TONE
Nouveau vernis pour tapisseries, lavable

DROGUERIE
PAUL SCHNEITTER
NEUCHATEL

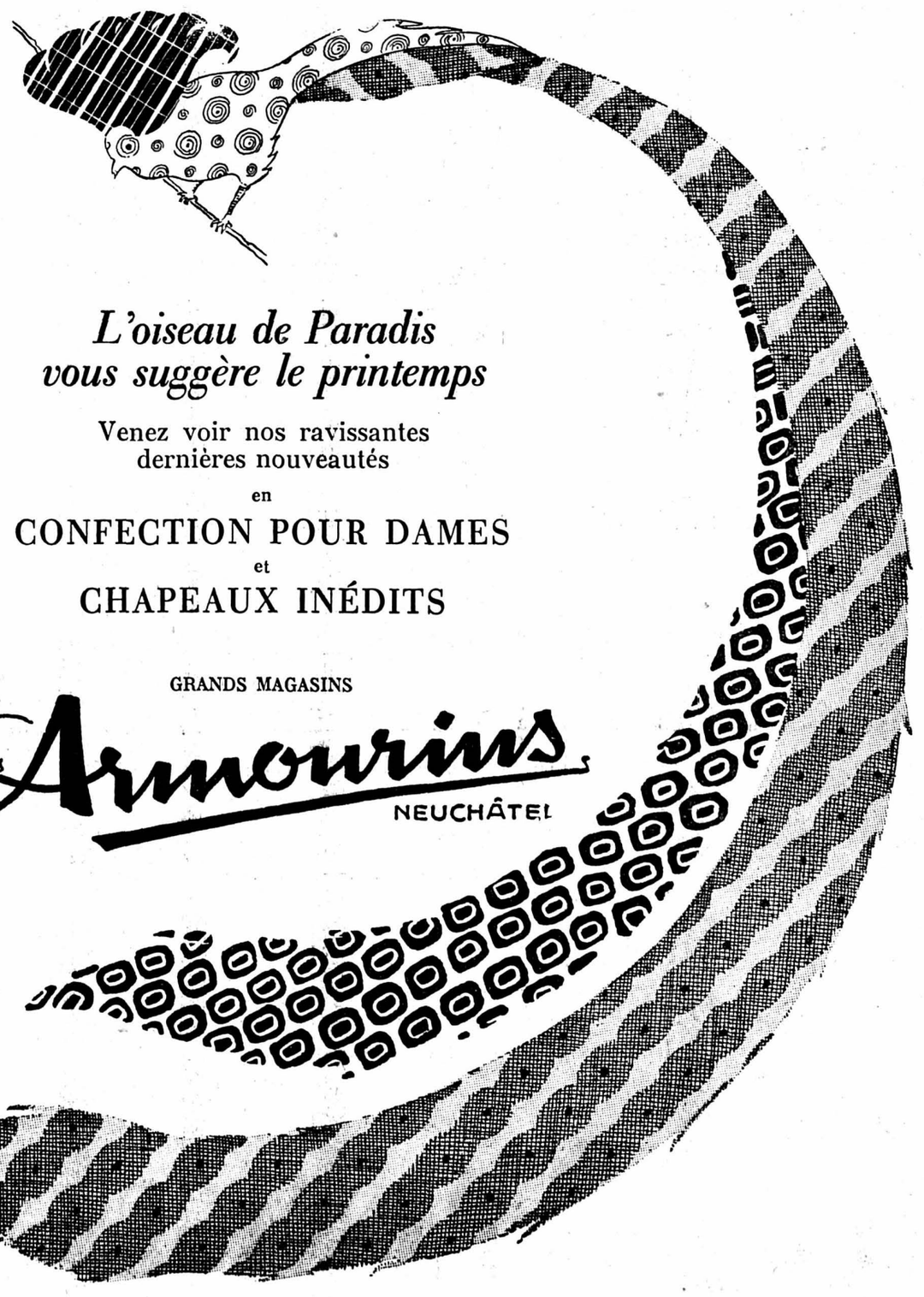

L'oiseau de Paradis vous suggère le printemps

Venez voir nos ravissantes dernières nouveautés

en

CONFECTION POUR DAMES

et

CHAPEAUX INÉDITS

GRANDS MAGASINS

Aux Armourins

NEUCHÂTEL

...et maintenant - une Boston

Une bonne cigarette à prix modique l'emportera toujours. Le nombre des fumeurs qui préfèrent la Boston augmente de jour en jour.

* POUR PÂQUES *

Choisissez votre élégant

COSTUME, MANTEAU ou ROBE

parmi notre choix splendide

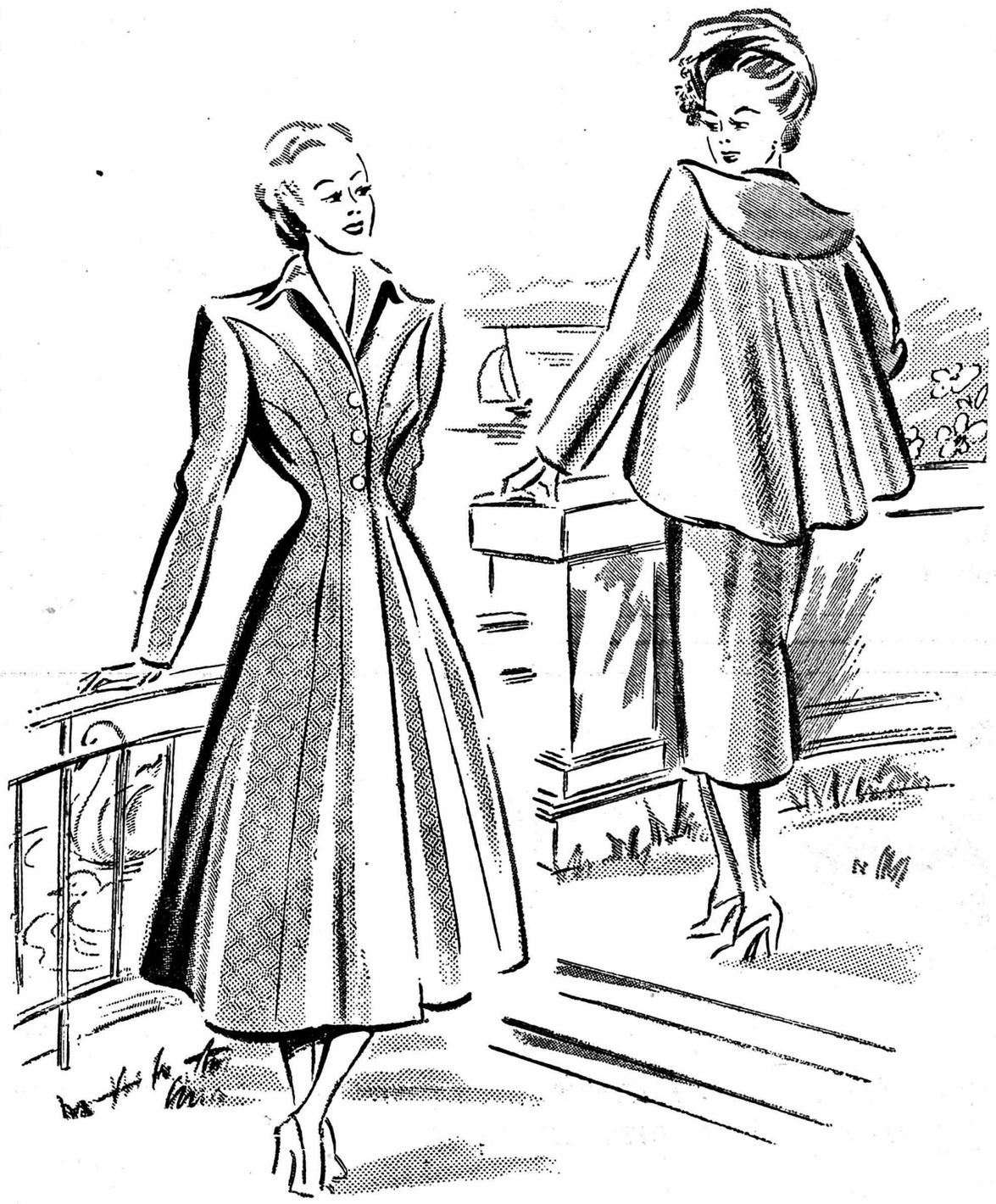

Nos prix très avantageux

Costumes tailleur ou fantaisie 175.— 155.— 139.— 115.— **89.-**

Manteaux redingote ou vague 165.— 139.— 110.— 98.— **79.-**

Robes, uni ou fantaisie 110.— 89.— 75.— 59.— **49.-**

CHOIX MERVEILLEUX DE

RAVISSANTES BLOUSES

longues et courtes manches

AUX 2 PASSAGES

NEUCHATEL S.A.

Temple-Neuf - Rue des Poteaux

CHRONIQUE HORLOGÈRE

Concours de chronomètres de l'Observatoire de Neuchâtel

Dans sa séance du 23 mars 1949, le Conseil d'Etat a décerné comme suit les prix alloués aux meilleurs chronomètres présentés en 1948 aux concours de l'Observatoire de Neuchâtel :

Prix aux fabricants

1. Prix de série pour les quatre meilleurs chronomètres ayant subi les épreuves de Ire classe pour chronomètres de marine et dont le diamètre est supérieur à 70 mm.

Ulysse Nardin S.A., le Locle, nombre de classement, 3,21.

2. Prix de série pour les six meilleurs chronomètres de bord et de poche, Ire classe, du même fabricant.

Ulysse Nardin S.A., le Locle, 3,76 ; Fabriques des montres Zénith, le Locle, 4,50 ; Manufacture des montres Paul Buhré S.A., le Locle, 5,22 ; Cortébert Watch Co, Juillard et Cie, Cortébert-la Chaux-de-Fonds, 6,92 ; Compagnie des montres Longines, Francillon S.A., Saint-Imier, 9,63.

3. Prix de série pour les quatre meilleurs chronomètres destinés à être portés en bracelet.

Fabrique des montres Zénith, le Locle, 7,67 ; Compagnie des montres Longines, Francillon S.A., Saint-Imier, 9,83.

Chronomètres de marine

Ulysse Nardin S.A., le Locle, 11 Iers prix, 2 IImes prix, 2 IIImes prix.

Le chronomètre placé en tête de liste de cette catégorie obtient 2,8 comme nombre de classement (Ulysse Nardin S.A., le Locle).

Chronomètres de bord
Chronomètres dont le diamètre est supérieur à 60 mm.

Ulysse Nardin S.A., le Locle, 3 Iers prix, 1 IIme prix ; Fabriques des montres Zénith, le Locle, 3 Iers prix, 1 IIme prix ; François Didisheim, élève du Technicum neuchâtelois, division de la Chaux-de-Fonds, 1 Ier prix ; J.-Pierre Graef, élève du Technicum neuchâtelois, division de la Chaux-de-Fonds, 1 Ier prix.

Le chronomètre placé en tête de liste de cette catégorie obtient 2,6 comme nombre de classement (Ulysse Nardin S.A., le Locle).

Chronomètres dont le diamètre est égal ou inférieur à 60 mm.

Cortébert Watch Co, Juillard et Cie, Cortébert-la Chaux-de-Fonds, 2 IImes prix, 1 IIIme prix ; Manufacture des montres Paul Buhré S.A., le Locle, 2 Iers prix; Fabrique de spiraux Nivarox S.A., Saint-Imier, 2 IImes prix ; Horlogerie Charles Aerni S.A., le Locle, 1 IIIme prix ; Glycine Watch Co, Bienne, 1 IIIme prix ; Technicum neuchâtelois, division du Locle, 1 IIIme prix.

Le chronomètre placé en tête de liste de cette catégorie obtient 5,5 comme nombre de classement (Manufacture des montres Paul Buhré S.A., le Locle).

Chronomètres de poche. épreuves de Ire classe. Chronomètres dont le diamètre est supérieur à 45 mm.

Manufacture des montres Paul Buhré S.A., le Locle, 7 Iers prix, 2 IIImes prix ; Ulysse Nardin S.A., le Locle, 6 Iers prix, 2 IIImes prix ; Fabrique des montres Zénith, le Locle, 7 Iers prix ; Cortébert Watch Co, Juillard et Cie, Cortébert - la Chaux-de-Fonds, 5 Iers prix ; Le Coultre et Cie S.A., le Sentier, 4 Iers prix, 1 IIIme prix ; Glycine Watch Co, Bienne, 1 IIme prix, 1 IIIme prix ; Fredy Guyot, élève du Technicum neuchâtelois, division de la Chaux-de-Fonds, 1 Ier prix ; Pierre Morf, élève du Technicum neuchâtelois, division de la Chaux-de-Fonds, 1 Ier prix ; Horlogerie Charles Aerni S.A., le Locle, 1 IIme prix ; Francis Etienne, élève du Technicum neuchâtelois, division de la Chaux-de-Fonds, 1 IIIme prix ; Henri Maridor, élève du Technicum neuchâtelois, division du Locle, 1 IIIme prix.

Le chronomètre placé en tête de liste de cette catégorie obtient 2,9 comme nombre de classement (Ulysse Nardin S.A., le Locle).

Chronomètres dont le diamètre est égal ou inférieur à 45 mm., mais supérieur à 38 mm.

Horlogerie Charles Aerni S.A., le Locle, 1 Ier prix, 1 IIIme prix ; Robert Cart S.A., le Locle, 1 Ier prix ; Technicum neuchâtelois, division du Locle, 1 IIme prix ; Manufacture des montres Paul Buhré S.A., le Locle, 1 IIIme prix ; Recta, Manufacture d'horlogerie S.A., Bienne, 1 IIIme prix.

Le chronomètre placé en tête de liste de cette catégorie obtient 5,9 comme nombre de classement (Horlogerie Charles Aerni S.A., le Locle).

Chronomètres dont le diamètre est égal ou inférieur à 38 mm.

Compagnie des montres Longines, Francillon S.A., Saint-Imier, 2 Iers prix, 1 IIme prix, 4 IIImes prix.

Le chronomètre placé en tête de liste de cette catégorie obtient 8,1 comme nombre de classement (Compagnie des montres Longines, Francillon S.A., Saint-Imier).

Chronomètres destinés à être portés en bracelet

Fabriques des montres Zénith, le Locle, 4 Iers prix, 3 IImes prix, 1 IIIme prix ; Compagnie des montres Longines, Francillon S.A., Saint-Imier, 2 IImes prix, 6 IIImes prix ; Omega, Louis Brandt et Frère S.A., Bienne, 2 IImes prix, 4 IIImes prix ; Ulysse Nardin S.A., le Locle, 1 IIIme prix.

Le chronomètre placé en tête de liste de cette catégorie obtient 7,3 comme nombre de classement (Fabriques des montres Zénith, le Locle).

Prix aux régleurs

1. Prix de série pour le réglage des quatre meilleurs chronomètres ayant subi les épreuves de Ire classe pour chronomètres de marine et dont le diamètre est supérieur à 70 mm.

MM. Louis Augsburger, le Locle, 3,22 ; W. Dubois fils, la Chaux-de-Fonds, 5,05.

2. Prix de série pour le réglage des six meilleurs chronomètres de bord et de poche, Ire classe.

MM. Charles Fleck, la Chaux-de-Fonds, 4,50 ; W.-A. Dubois, la Chaux-de-Fonds, 5,22 ; Louis Augsburger, le Locle, 5,26 ; B. Thomann, la Chaux-de-Fonds, 6,92 ; André Jeanmairet, le Locle, 7,90.

3. Prix de série pour le réglage des quatre meilleurs chronomètres destinés à être portés en bracelet.

M. Charles Fleck, la Chaux-de-Fonds, 7,67.

«PRIX GUILLAUME» 1948

Suivant décision de la commission de l'Observatoire cantonal, le « Prix Guillaume », institué grâce à la générosité de la Société des Fabriques de spiraux réunies et de la Fabrique de spiraux Nivarox S.A., a été réparti comme suit aux régleurs de chronomètres primés au concours de 1948 :

a) 375 fr. au régleur occupant le premier rang du prix de série pour le réglage des six meilleurs chronomètres ayant subi les épreuves pour chronomètres de « bord » et de « poche », première classe. Lauréat : M. Charles Fleck, la Chaux-de-Fonds ; nombre de classement = 4,50 (Fabrique des montres Zénith, le Locle).

b) 300 fr. au régleur occupant le deuxième rang du prix de série pour le réglage des six meilleurs chronomètres ayant subi les épreuves pour chronomètres de « bord » et de « poche », première classe. Lauréat : M. W.-A. Dubois, la Chaux-de-Fonds ; nombre de classement = 5,22 (Manufacture des montres Paul Buhré S.A., le Locle).

c) 225 fr. au régleur occupant le troisième rang du prix de série pour le réglage des six meilleurs chronomètres ayant subi les épreuves pour chronomètres de « bord » et de « poche », première classe. Lauréat : M. Louis Augsburger, le Locle ; nombre de classement = 5,26 (Ulysse Nardin S.A., le Locle).

d) 150 fr. au régleur occupant le quatrième rang du prix de série pour le réglage des six meilleurs chronomètres ayant subi les épreuves pour chronomètres de « bord » et de « poche », première classe. Lauréat : M. Berthold Thomann, la Chaux-de-Fonds ; nombre de classement = 6,92 (Cortébert Watch Co, Juillard et Cie, Cortébert-la Chaux-de-Fonds).

e) 300 fr. au régleur occupant le premier rang du prix de série pour le réglage des quatre meilleurs chronomètres ayant subi les épreuves de première classe pour chronomètres de « marine ». Lauréat : M. Louis Augsburger, le Locle ; nombre de classement = 3,22 (Ulysse Nardin S.A., le Locle).

f) 225 fr. au régleur occupant le deuxième rang du prix de série pour le réglage des quatre meilleurs chronomètres ayant subi les épreuves de première classe pour chronomètres de « marine ». Lauréat : M. W. Dubois fils, la Chaux-de-Fonds ; nombre de classement = 5,05 (Ulysse Nardin S.A., le Locle).

g) 375 fr. au régleur occupant le premier rang du prix de série pour le réglage des quatre meilleurs chronomètres ayant subi les épreuves pour chronomètres destinés à être portés en bracelet. Lauréat : M. Charles Fleck, la Chaux-de-Fonds ; nombre de classement = 7,67 (Fabriques des montres Zénith, le Locle).

h) 75 fr. au régleur du chronomètre ayant subi les épreuves pour chronomètres de « bord » et qui a la meilleure compensation thermique (déterminée par 20 C + 4/9 S). Lauréat : M. Berthold Thomann, la Chaux-de-Fonds ; chronomètre No 302,206, 20 C + 4/9 S = 0s,09 (Cortébert Watch Co, Juillard et Cie, Cortébert-la Chaux-de-Fonds).

i) 75 fr. au régleur du chronomètre ayant subi les épreuves pour chronomètres de « poche », première classe, et qui a la meilleure compensation thermique (déterminée par 20 C + 4/9 S). Lauréat : M. Jaques Golay, le Sentier ; chronomètre No 464,275, 20 C + 4/9 S = 0s,04 (Le Coultre et Cie S.A., le Sentier).

j) 75 fr. au régleur du chronomètre ayant subi les épreuves de première classe pour chronomètres de « marine » et qui a la meilleure compensation thermique (déterminée par 20 C′ + 4/9 S′). Lauréat : M. Louis Augsburger, le Locle ; chronomètre No 6417, 20 C′ + 4/9 S′ = 0s,10 (Ulysse Nardin S.A., le Locle).

k) 75 fr. au régleur du chronomètre ayant subi les épreuves pour chronomètres destinés à être portés en bracelet et qui a la meilleure compensation thermique (déterminée par 20 C + 4/9 S). Lauréat : M. Robert Chopard, Saint-Imier ; chronomètre No 6,176,036, 20 C + 4/9 S = 0s,05 (Compagnie des Montres Longines, Francillon S.A., Saint-Imier).

l) 75 fr. au régleur du chronomètre ayant subi les épreuves pour chronomètres de « bord » et qui a le meilleur réglage dit « des positions ». Lauréat : M. Charles Fleck, la Chaux-de-Fonds ; chronomètre No 25,042, P = + 0s,08 (Fabriques des montres Zénith S.A., le Locle).

m) 75 fr. au régleur du chronomètre ayant subi les épreuves pour chronomètres de « poche », première classe, et qui a le meilleur réglage dit « des positions ». Lauréat : M. Charles Fleck, la Chaux-de-Fonds ; chronomètre No 25,043, P = + 0s,09 (Fabrique des montres Zénith, le Locle).

n) 75 fr. au régleur du chronomètre ayant subi les épreuves pour chronomètres destinés à être portés en bracelet et qui a le meilleur réglage dit « des positions ». Lauréat : M. Charles Fleck, la Chaux-de-Fonds ; chronomètre No 2,126,052, P = + 0s,24 (Fabriques des montres Zénith, le Locle).

o) 75 fr. au régleur du chronomètre ayant subi les épreuves de première classe pour chronomètres de « marine » et qui a le meilleur écart moyen de la marche diurne. Lauréat : M. Louis Augsburger, le Locle ; chronomètre No 6241, E = + 0s,04 (Ulysse Nardin S.A., le Locle).

p) 75 fr. au régleur du chronomètre ayant subi les épreuves pour chronomètres de « bord » et qui a la plus faible différence entre les marches extrêmes, marches intermédiaires comprises. Lauréat : M. Louis Augsburger, le Locle ; chronomètre No 5351, d = 1s,4 (Ulysse Nardin S.A., le Locle).

q) 75 fr. au régleur du chronomètre ayant subi les épreuves pour chronomètres de « poche », première classe, et qui a la plus faible différence entre les marches extrêmes, marches intermédiaires comprises. Lauréat : M. W.-A. Dubois, la Chaux-de-Fonds ; chronomètre No 953, d = 1s,1 (Manufacture des Montres Paul Buhré S.A., le Locle).

r) 100 fr. à titre d'encouragement à l'élève d'une école d'horlogerie ayant obtenu, parmi les élèves déposants, le meilleur résultat en « bord » ou « poche », première classe. Lauréat : M. Frédy Guyot, élève du Technicum neuchâtelois, division de la Chaux-de-Fonds ; chronomètre de poche, épreuve de première classe, No 792,1, nombre de classement = 5,3.

s) 100 fr. au régleur du chronomètre ayant subi les épreuves pour chronomètres de « poche », première classe, diamètre égal ou inférieur à 38 mm. et qui obtient le meilleur résultat. Lauréat : M. R. Chopard, Saint-Imier ; chronomètre No 6,940,784, nombre de classement = 8,1 (Compagnie des montres Longines, Francillon S.A., Saint-Imier).

t) 100 fr. au régleur qui obtient pour la première fois le certificat aux régleurs. Lauréat : M. W. Jacot, le Locle ; chronomètre-bracelet No 127,109, nombre de classement = 11,8 (Ulysse Nardin S.A., le Locle).

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES : 20. Weibel, Christine-Marguerite, fille d'Auguste-Henri, employé de bureau à Neuchâtel, et de Marguerite-Louise née Jacot-Guillarmod. — 22. Prétôt Irène-Margrith, fille d'Arnold-Georges, garçon de pharmacie, à Neuchâtel, et de Margrith née Giger ; Sandoz Sylviane-Fernande, fille de Georges-Charles, négociant, à la Chaux-de-Fonds, et de Suzanne-Hélène née Dubied ; Nicoud Armand-Louis, fils de Jean-Louis, vigneron, à Auvernier, et de Nelly-Fanny-Joséphine née Derivaz. — 23. Sunier Marlyse-Francine, fille d'André-Prosper, armurier à Bôle, et de Lily-Bertha née Rickli.

PROMESSES DE MARIAGE : 22. Deschenaux Léon-Joseph, manœuvre à Neuchâtel, et Humberset Pierrette-Rolande, à le Chenit-l'Orient. — Duvoisin Marcel-Georges, manœuvre à Neuchâtel, et Düscher Madeleine-Emma, à Saint-Blaise.

MARIAGE CÉLÉBRÉ. — 22. Renaud-dit-Louis Emile-Edgar, conseiller d'Etat, à Neuchâtel, et Rachel-Anna Frutiger, à Peseux.

CCAP

Jeunes époux, jeunes pères, assurez-vous sur la vie à la

Caisse cantonale d'assurance populaire

NEUCHATEL, rue du Môle 3

Emissions radiophoniques

Vendredi

SOTTENS et télédiffusion : 7.10, le bonjour matinal. 7.15, inform. 7.20, dix minutes de musique légère. 12.15, le mémento sportif. 12.20, le courrier du skieur. 12.30, danses modernes. 12.45, signal horaire. 12.46, inform. 12.55, musique légère. 13 h., le médaillon de la quinzaine. 13.05, Les Contes d'Hoffmann. 13.35, musique russe pour piano. 17.29, signal horaire. 17.30, l'Agenda de l'entraide et des institutions humanitaires. 17.40, œuvres et artistes suisses : Armin Schibler. 17.55, radio-jeunesse. 18.25, jazz authentique. 18.45, les cinq minutes du tourisme. 18.50, reflets d'ici et d'ailleurs. 19.15, inform., le programme de la soirée. 19.25, la tribune libre de Radio-Genève. 19.45, à la pointe de l'archet. 20 h., gala de la pièce en un acte : carrousel sous la pluie. 21.10, la mélodie française. 21.35, les écrivains suisses et la musique. 21.55, septième concert des Goûts réunis : François Couperin. 22.05, l'actualité internationale. 22.30, inform. 22.35, musique nocturne.

BEROMUNSTER et télédiffusion : 6.40, musique tzigane. 7.05, disques. 12.40, extraits d'opérettes. 17 h., concert pour les malades. 18.50, les compagnons de la chanson. 20 h., musique de J. Strauss. 21 h., chants de Franz Schubert.

Un don au Laboratoire de recherches horlogères

La maison Omega, à Bienne, à l'occasion de son centième anniversaire, a constitué une fondation intitulée « Prix Omega », en mettant un montant de 75,000 francs à disposition du Laboratoire suisse de recherches horlogères, à Neuchâtel.

L'assainissement de la fabrique Waltham aux Etats-Unis

Parlant de l'assainissement de la fabrique de montres Waltham, un expert américain a déclaré que cette entreprise pourrait réaliser à partir de 1951 un bénéfice annuel de quelque 500,000 dollars si on la réorganisait et si on la plaçait entre les mains de gens de profession.

La société a vendu en 1947 316,000 montres à un prix moyen de 29.78 dollars pièce, alors que le prix de revient était de 29,30 dollars. Grâce à une amélioration des méthodes de fabrication, le prix moyen de revient d'une montre s'est élevé, dès décembre 1948, à 26,30 dollars. Cependant, entre temps, le prix de vente est tombé à une moyenne de 25,22 dollars.

D'après l'avis d'hommes du métier, le prix moyen de revient d'une montre peut encore être abaissé de 1,30 dollar, de sorte que finalement l'entreprise pourrait être établie sur une base économiquement saine.

DEMAIN **Samedi 26 mars 1949**

OUVERTURE

DE NOTRE

NOUVEAU MAGASIN
de chaussures

CENTRE VILLE TEMPLE-NEUF

EN FACE DE LA «FEUILLE D'AVIS»

CHAUSSURES Royal NEUCHATEL CENTRE VILLE

POUR VOUS, MADAME
POUR VOUS, MONSIEUR

notre
RAYON MODE
vous offre toute la gamme des nouveautés de premières marques, complément indispensable à l'élégance.

notre
RAYON PRATIQUE
retiendra votre attention par des chaussures idéales pour la ville, la campagne et le sport. Leurs prix extrêmement bas n'excluent point la qualité et la fantaisie.

notre service
ORTHOPÉDIQUE
met à votre disposition, en permanence, un personnel diplômé et de bon conseil.

notre service de
PÉDICURE
recherchant votre bien-être, apportera à votre démarche soulagement, souplesse et légèreté.

A. HUBER

CHAUSSURES Royal NEUCHATEL CENTRE VILLE

DISTRIBUTION GRATUITE de balles en caoutchouc pour enfants
CONCOURS: Grand lâcher de 500 ballons — Premier prix de Fr. 20.— Fr. 150.— de prix en bons d'achat

Les chambres défraîchies
réclament un bon coup de pinceau
Demandez la peinture américaine
KEM-TONE
pour les papiers peints et tous travaux d'intérieur
M. THOMET
représentant exclusif
ECLUSE 15 NEUCHATEL

Un après-midi à BERNE ?
Dans ce cas, ne manquez pas le
THÉ - CONCERT
au **KURSAAL**

Suchard
CACAO «BLEU»
la qualité spéciale, riche d'arome, économique et très nutritive. Convient aussi parfaitement à la préparation de crèmes et de puddings.

soluble

Un conseil...
Essayez notre café mélange viennois en paquet de 250 gr.
? ? ? ? ?
MAGASINS MEIER S. A.

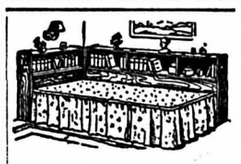
Entourage-bibliothèque
pratique pour studios chambre de jeunes hommes
depuis **Fr. 195.—**
Meubles G. Meyer NEUCHATEL
Facilités de payements sur demande

OCCASION
A vendre chaises, tables, dessus en linoléum, conviendraient pour restaurant ou pension ; une table à rallonges, une machine à coudre, un régulateur. — Adresser offres écrites à S. B. 904 au bureau de la Feuille d'avis.

VISITEZ LA XXVIIME FOIRE DE MILAN

Le succès de la 26me Foire de Milan peut être résumé comme suit :
- 5500 exposants (dont 1452 étrangers).
- 16 km. de front d'exposition.
- 18 nations représentées officiellement.
- 15 nations représentées grâce à l'initiative de particuliers.
- 3,400,000 visiteurs venant des quatre coins du monde.

Demandez la carte de légitimation et tous renseignements à :
BRUNO SANTINI,
rue Etraz 11 - LAUSANNE
Tél. 2 10 77/78

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

LE MORT CONDUIT LE BAL

ROMAN POLICIER

par 44

René Valentin

Et puis, tout à coup, il s'insurgea contre les bizarres idées qu'il était en train de brasser. Etait-il donc devenu fou ? Dieu ! qu'il avait la tête lourde!

Pour se détendre les nerfs, il sortit des bâtiments du Yard, nu-tête, en veston, et se mit à arpenter le trottoir devant le vaste immeuble. Puis, il rentra dans son cabinet.

— On n'a toujours pas de nouvelles d'Olwyn ? demanda-t-il au planton, qui venait d'entrer dans le bureau, un pli à la main.

— Pas que je sache, chef.

— Bon !

Il déchira l'enveloppe.

— Tiens ! Qu'est-ce encore, ce grimoire ?

Pendant quelques instants, il resta les yeux rivés sur la feuille qu'elle contenait.

« Mon cher Monsieur Gwinns,

» Je suis désespéré d'apprendre que vous êtes arrivé trop tard au château de Cleaves. J'espère retrouver bientôt la trace du major Bowlint. A tout hasard, je vous signale que Herr Löwe, accidenté sur la route, se trouve actuellement en traitement à l'hôpital de Chichester. Je vous tiendrai au courant des résultats de mes investigations. Bien à vous.

» Rudolph Bushell.

» N. B. — Quelques indications, en forme de devinette, qui vous permettront peut-être de faire partiellement la lumière sur les autres incidents de ces derniers jours :

» John Shylock : Herbert Spencer.
» Sherriman : Robert Jennings.
» Ronald Olwyn : Len Rovers.

» Ne manquez pas d'être au bureau demain matin, vers huit heures, j'aurai probablement à vous téléphoner. »

Pour une étrange missive, c'était une étrange missive ! Fallait-il la prendre au sérieux ? Il était aisé de s'en assurer. Il n'avait qu'à demander la communication avec l'hôpital de Chichester, ce qu'il fit sur-le-champ. Un quart d'heure plus tard, il était édifié. Non, le gentleman-cambrioleur n'avait pas menti. Löwe était bien effectivement hospitalisé, mais pas à la suite d'un accident de route, comme l'affirmait Rudolph Bushell. Il avait une balle dans le poumon et les médecins désespéraient de le sauver. Deux autres individus avaient été amenés à l'hôpital en même temps que lui. Ils n'avaient pas encore été identifiés. L'un n'était pas très gravement atteint : une balle dans l'articulation de l'épaule ; l'autre était dans le coma ! Qu'est-ce que tout cela signifiait ?

Après cette première prise de contact, l'inspecteur se mit en communication avec la police locale. Il apprit qu'une voiture avait été trouvée sur la route, criblée de coups de revolver. On supposait que ses occupants avaient été attaqués par des gangsters. L'enquête se poursuivait et on ne manquerait pas de le tenir au courant de ses résultats.

« De plus en plus étrange » se dit Nell Gwinns, qui se décida alors à étudier la deuxième partie du curieux message.

John Shylock : Herbert Spencer.

Spencer était le vrai nom du père de sa fiancée. Devait-il en déduire que le vrai nom de Sherriman était Robert Jennings et celui de Ronald Olwyn, Len Rovers ? C'était ce qui ressortait de prime abord de la lettre. Oui, ce devait être cela. Mais où le gentleman-cambrioleur avait-il voulu en venir ? Len Rovers... Robert Jennings... Cela ne lui disait rien.

Non, il avait beau mettre son cerveau à la torture, c'était peine inutile. Mais d'autres, de plus vieux que lui savaient peut-être ? Il s'en fut trouver l'inspecteur-chef Crawley. Len Rovers ? Bien sûr qu'il avait entendu parler de ça ; mais quand, à quel propos ? Il ne parvenait pas à se rappeler. Et Robert Jennings ? Celui-là aussi lui rappelait quelque chose. Ah ! il se rendait bien compte, à présent, qu'il commençait à se faire vieux. La mémoire n'y était plus. Chaque jour lui apportait une preuve nouvelle !

Nell Gwinns était sur des charbons ardents. Au lieu de se lamenter, Crawley ferait mieux d'essayer de se souvenir ! A tout hasard, il lança le nom de Spencer, Herbert Spencer, dans la conversation.

Ce fut l'éclair qui illumina le ciel obscurci. Oh ! il se rappelait parfaitement bien, maintenant, le vieux Crawley... C'était une vieille histoire, une très vieille affaire. Ces noms avaient défrayé la chronique des States pendant des mois, une dizaine d'années auparavant. Mais le chef de la bande ?... Law... Law... Lawrence. Il tenait le nom : Jack Lawrence !

— Jack Lawrence ? répéta Nell Gwinns machinalement.

Et on devinait que ses idées s'étaient reportées sur autre chose. Déjà le vieux Crawley poursuivait :

— Vous êtes trop jeune pour avoir connu ça. Moi, je me souviens très bien. Une fameuse bande, allez ! Des types qui n'avaient pas froid aux yeux. Pas des criminels vulgaires, pas des fripouilles de bas étage. Non, des perceurs de coffres-forts de première force, des escrocs de génie, des cambrioleurs de classe... et qui n'avaient pas versé une goutte de sang. Le plus chic des quatre était encore le chef, qui n'avait jamais raté l'occasion de faire une bonne action, comme ça, sans arrière-pensée, sans esbroufe ! Toujours sous le couvert de l'anonymat ! Il avait fallu un curieux concours de circonstances pour qu'on sût d'où venait l'argent... On n'avait jamais pu leur mettre la main au collet. Telle leur bande était née, telle elle s'était dissoute : du jour au lendemain, sans qu'on eût jamais su trop pourquoi.

— Jack Lawrence... répéta Nell Gwinns, Jack Lawrence... « J. L. ».

— Eh bien ! quoi ? demanda le vieux Crawley en lissant ses moustaches dont il était très fier.

— Rien... Je réfléchissais. Et ce Jack Lawrence, on n'en a plus entendu parler après que la bande eut été dissoute ?

Crawley secoua la tête.

— Non, plus jamais... Des autres non plus, d'ailleurs. Mais, vrai de vrai, ce Lawrence était un bandit bien sympathique, un vrai paladin ?

Il en bavait, rien que d'y songer.

— Des bougres comme ça, ça n'existe plus à notre époque. Il n'y a plus d'artistes !

Mais Nell Gwinns en savait assez. Il prit congé de son camarade et retourna dans son cabinet.

J. L. ! Mais c'était ça ! Tout se précisait peu à peu. Que s'était-il passé entre Jack Lawrence et ses comparses, qu'il s'acharnait sur eux de la sorte ? Il ne le saurait jamais, sans doute. Mais l'affaire devenait limpide. Avec un peu de chance, il ne doutait plus qu'il ne parvint à la démêler.

Cette nuit-là, Nell Gwinns dormit comme il n'avait plus dormi depuis des semaines.

. . . . . .

Huit heures... Rudolph Bushell tiendrait-il parole ?

Il continua d'arpenter son bureau à pas pressés. Jamais encore il n'avait été aussi énervé.

Drinn... drinn... drinn... drinn...

D'un bond, Nell Gwinns fut à sa table de travail

— Allo ! Oui, c'est moi... Bien... Vous tenez absolument à ce que je sois seul ?... Soit... Oui, je m'y engage... Je vous en donne ma parole d'honneur !... Non, non, pas comme le jour de l'affaire du collier !... Je serai chez vous dans une demi-heure. Entendu ! A tout à l'heure.

Il raccrocha, réfléchit quelques secondes. Non, décidément, il ne pouvait pas faire ça. Bushell avait été trop chic avec lui.

XXXI

Il fallait que tous payent !

Lorsqu'il pénétra dans le salon, Nell Gwinns trouva Bushell étendu sur un divan, le cigare aux lèvres comme toujours, l'œil malicieux. Au moment de son entrée, il se redressa nonchalemment. La main tendue, il s'approcha du visiteur.

— Bonjour, Monsieur Gwinns... vous êtes seul ?

— Je vous ai engagé ma parole.

— Très bien.

Et, en même temps, il eut un mouvement qui signifiait : Même s'il en était autrement, je ne m'en soucierais pas davantage.

— Asseyez-vous... et causons. Mais d'abord, que puis-je vous offrir ?

— Je ne désire rien.

— Vous boirez un coup de brandy pour me faire plaisir, dans ce cas.

Il donna des ordres ; puis, lorsqu'ils se retrouvèrent seuls, il poursuivit :

— Commencez-vous à y voir clair maintenant ?

— Un peu.

(A suivre)

Nos articles et nos documents d'actualité

Accident de chemin de fer à Langenthal

Les accidents de chemin de fer sont heureusement rares dans notre pays. Il s'en est produit un lundi dernier à Langenthal. Voici le triste état de la locomotrice.

QUATRE ANS APRÈS LA DÉFAITE

L'Allemagne reprend sa place dans le commerce mondial

Et la Grande-Bretagne craint déjà sa concurrence

Notre correspondant pour les affaires allemandes nous écrit :

Les statistiques douanières suisses comme les renseignements qui nous parviennent de nombreux pays sont clairs : l'Allemagne reprend rapidement pied dans le commerce mondial.

L'Angleterre s'inquiète

Un exemple typique de cette rentrée en scène est fourni par le succès rencontré par l'« auto populaire » allemande dans de nombreux pays, en Suisse et en Belgique en particulier, où elle cause un préjudice marqué à la vente des petites voitures anglaises, consommant proportionnellement une plus forte quantité d'essence. En Amérique du sud les ciseaux, les fourchettes et les couteaux de Solingen ont déjà presque détrôné les produits de Sheffield. Ailleurs ce sont les microscopes, les appareils photographiques et cinématographiques, les aiguilles, les produits chimiques et autres, qui réapparaissent et retrouvent d'emblée une partie de leur vogue d'avant-guerre. Certaines industries d'exportation suisses ne manquent pas d'être déjà touchées tout autant que les industries anglaises. A Londres, où l'on pensait le concurrent éliminé pour beaucoup plus longtemps, on parle déjà du « bon marché excessif des produits allemands », en attendant de parler de « concurrence déloyale », sans doute.

Riposte allemande

A ces accusations anglaises, les Allemands s'efforcent de répondre ; ils font remarquer, en particulier, que leurs exportations de 1948 n'ont couvert que le tiers à peine de leurs importations, alors que les exportations anglaises de janvier 1949 atteignaient le 162 % des exportations mensuelles moyennes de 1938.

Ce résultat favorable n'est évidemment dû, disent encore les Allemands, qu'à la carence momentanée de l'industrie germanique. Le fait a d'ailleurs été reconnu par le ministre des affaires étrangères Bevin et par le ministre du commerce Wilson, qui prévoient l'un et l'autre un relèvement rapide de l'industrie germanique à la suite de la réforme financière des zones occidentales. Ce relèvement, que craignent fort les industriels anglais, ne serait en réalité qu'un moindre mal. S'il n'était pas autorisé par les vainqueurs, ces derniers devraient prendre complètement à leur charge l'entretien d'un peuple de quatre-vingt millions d'âmes, ce qui serait moins supportable encore, à la longue, pour leur économie. La politique et l'économie, dans ce domaine, sont étroitement mêlées.

Les salaires allemands

Le reproche fait à l'industrie allemande renaissante, de vendre ses produits à trop bon compte, mérite évidemment d'être examiné de plus près. Il est basé sur deux faits principaux, à savoir que l'Allemagne persiste à ignorer les hausses générales de prix de ces dernières années et qu'elle paie des salaires trop bas.

Comparés aux salaires des secteurs économiques correspondants, les salaires payés dans les principales industries allemandes sont, en effet, d'un quart inférieurs aux salaires anglais. Cette différence, disent les Allemands, est toutefois compensée, en tout ou en partie, par l'état physique déficient et l'âge moyen relativement élevé de la main-d'œuvre, par l'usure des machines et de la plupart des installations techniques. Ainsi les deux industries travailleraient-elles sur un pied d'égalité relatif et toute augmentation des prix de revient des produits germaniques serait-elle jugée mortelle pour l'industrie d'outre-Rhin.

Il ne nous appartient naturellement pas de nous prononcer sur le fond de la controverse, dont la portée dépasse de beaucoup le cadre germano-britannique. Le seul fait qui nous paraisse digne d'être relevé, en l'occurrence, c'est que la renaissance de l'industrie allemande a de l'avance sur l'horaire et que tous les pays du globe doivent désormais recompter avec elle, « nolens, volens ».

Léon LATOUR.

Récupération de pétrole dans les gisements improductifs

Les gisements considérés épuisés de six Etats des Etats-Unis produiront de nouveau environ 800 milliards de litres de pétrole au cours des prochaines années, grâce à la méthode de la deuxième récupération.

La méthode de la deuxième récupération consiste à créer une pression dans les gisements souterrains au moyen d'eau, de gaz ou d'air. La pression fait monter les restes de pétrole brut à un niveau accessible d'où ils coulent par le trou de forage précédemment en activité.

Nouvelle sensation d'Hollywood

La trottinette à moteur ! Aurait-on jamais imaginé qu'elle existerait ? Cette jolie fille d'Hollywood a pourtant l'air de prendre très au sérieux ce nouveau genre de locomotion.

Chronique du bout du Léman

Plaisirs saisonniers de Genève

D'un de nos correspondants de Genève :

Plus aucun doute n'est permis aux Genevois sur l'imminente arrivée du printemps dans leur bonne ville.

Le double signe annonciateur de cet heureux événement vient, en effet, d'apparaître, à la rue Constantin d'abord, c'est-à-dire dans les « beaux quartiers », comme s'exprime M. Aragon, puis, aussitôt après, dans la populeuse rue de Carouge, et l'on vous laisse à penser si l'excellente nouvelle eut vite fait de se répandre à travers la ville et d'amener les foules sur les lieux.

Elles continuent, d'ailleurs, ces foules privilégiées, de se ruer ici et là, et leur espoir, à l'un et l'autre endroit, passe leur espérance.

C'est qu'ici, sur les élégantes hauteurs formant le seuil silencieux et déjà verdoyant de Florissant, les « Marionnettes de Genève » font une fois de plus leurs trois petits tours. Elles le font même pour la vingtième fois, car c'est en 1929 que Mlle Marcelle Moynier dressa son castelet et y donna son premier spectacle.

Son art et celui de ses nombreux et fidèles collaborateurs n'a cessé depuis lors de s'affirmer, et ce n'est certes pas mince référence, par exemple, que les « Marionnettes de Genève » aient été invitées à l'exposition universelle de Paris, en 1937. Pour ce vingtième anniversaire, le tout petit théâtre de la rue Constantin, a monté, en y travaillant, comme d'habitude, tout l'hiver, et entre un spectacle enfantin, une pièce espagnole qui est l'occasion renouvelée, pour nos marionnettistes, d'attester leur goût et leur virtuosité, leur art et leur science.

Aussi bien, si la troupe genevoise est parvenue à s'égaler aux meilleurs ensembles étrangers d'un genre difficile et enchanteur — que ce soit le Milanais Podrecca et ses Piccoli, ou les Waltons, ou encore ces Marionnettes de Salzbourg, justement en train de faire une tournée en Suisse — si même la compagnie de Mlle Marcelle Moynier réussit souvent à surclasser les autres, c'est qu'à la rue Constantin la marionnette n'est pas exhibée et exploitée pour la merveille mécanique qu'elle constitue, mais qu'elle est élément d'un spectacle plus ample et plus subtil, plus divers, exquis et raffiné, où les décors, en particulier, et les éclairages surtout jouent un rôle considérable.

~~~

Au Casino-Théâtre, ce bon vieux « Carin » cher à tous les Genevois, Ruy-Blag est bien aussi à sa vingt ou vingt-cinquième revue annuelle. C'est la rieuse façon, pour le populaire théâtre de la rue de Carouge, d'achever chaque fois sa saison en apothéose et, d'année en année, il y a lieu d'admirer l'adresse avec laquelle on sait là combiner les ressources du cabaret et celles du music-hall.

On ne dressera pas dans cette chronique la liste des thèmes de l'actualité sur lesquels l'inventif et verveux Ruy-Blag brode, avec les fils de la malice souvent, de la rosserie parfois, et de la poésie aussi, des variations imprévues, mais on précisera que le joyeux et ingénieux auteur, même lorsqu'il en a aux gens et aux choses de Genève, réussit toujours à être intelligible à chacun, accouru ou de Viège ou de Bonfol à un scintillant et alerte spectacle où l'œil pour le moins autant que l'oreille découvre à se régaler.

R. Mh.

La maison du tricot
habille la femme et l'enfant
20, rue de l'Hôpital - NEUCHATEL

Sur la côte occidentale de l'Irlande

L'aérodrome de Shannon vrai tremplin de l'Europe

Sur la côte occidentale de l'Irlande, à l'endroit où le Shannon se jette dans l'océan Atlantique, s'étend au milieu de prairies vertes un aéroport mondial auquel on a donné le nom de cette rivière. Du temps des premiers raids transatlantiques, lorsqu'une poignée de casse-cou s'efforçaient de survoler la « mare aux harengs » dans des appareils peu solides et remplis d'essence, ce terrain irlandais était pour beaucoup d'entre eux le tremplin d'où ils tentaient le grand saut par dessus l'océan. Comme les avions utilisés au début étaient principalement des hydravions, on aménagea dans l'embouchure du Shannon un plan d'eau, qui fut appelé Foynes. Ce nom reçut quelque notoriété lors des premières traversées d'essai effectuées en 1939 depuis cette base par les Britanniques et les Américains.

En 1936, on décida de construire dans le voisinage de ce plan d'eau un grand aérodrome pour avions terrestres qui fut baptisé Rineanna. Plus tard, les deux bases furent réunies sous la dénomination de Shannon Airport.

A présent, les avions de plusieurs compagnies aériennes atterrissent journellement sur ce point extrême de l'Europe occidentale pour y faire le plein d'essence avant de parcourir les 3000 kilomètres qui séparent l'Europe de Terre-Neuve. Ces avions sont américains, anglais, français, belges ou suisses. Mais, à partir du 16 mai prochain, une compagnie hollandaise desservira Shannon également dans ses vols transatlantiques.

L'équipement technique

Shannon Airport se situe à 25 km. à l'ouest de la ville de Limerick, près de l'embouchure du Shannon, et à quelque 3 mètres au-dessus du niveau de la mer. A cet endroit, où la rivière a une largeur d'un kilomètre, l'Irlande a aménagé une base pour hydravions au moyen de digues. L'aérodrome attenant possède quatre pistes d'atterrissage, disposées à peu près de la même façon et dans la même direction que celles de Schiphol. La piste principale va du nord-est au sud-ouest, comme à Schiphol, et a une largeur de 2400 mètres. Les trois autres pistes mesurent respectivement 1840, 1850 et 1730 mètres. Toutes les bandes ont 25 cm. d'épaisseur et peuvent soutenir un poids de 175,000 kg. L'éclairage de nuit est assuré par des feux d'obstacles, des projecteurs transportables aidant à l'atterrissage et des plots lumineux jalonnant les pistes.

Les bâtiments à Shannon ont encore un caractère provisoire ; il y a une vaste gare aérienne à un étage dans laquelle tous les services sont logés. Déjà, celle-ci n'offre plus assez d'espace, mais les plans définitifs pour une nouvelle aérogare n'ont pas encore été arrêtés. On songe à construire dans l'avenir une espèce de village, style américain, à 10 minutes de l'aérodrome et où se trouveront des hôtels, des magasins, des terrains de sports, un cinéma, etc. De plus, un grand hôtel luxueux sera édifié à Limerick.

L'avenir

Dans l'avenir, Shannon Airport, tout comme les autres aéroports internationaux, aura à subir des extensions. Il entre dans les desseins du gouvernement de remplacer la base d'hydravions par un nouveau plan d'eau plus vaste sur la rive opposée du fleuve. Cependant, comme l'avenir de l'hydravion semble assez incertain, on préfère différer l'exécution de ces projets.

Il est probable que dans le futur des types d'avion plus grands que les appareils actuels seront utilisés, de façon que les compagnies aériennes pourront éventuellement brûler l'escale de Shannon. Mais lorsqu'on prend à Shannon la quantité d'essence nécessaire pour effectuer la grande traversée océanique, la charge payante peut être accrue appréciablement. C'est pourquoi il est à prévoir que les appareils transatlantiques de demain continueront à se servir du tremplin sur la côte irlandaise pendant de longues années encore.

Celui qui sera roi des Belges

BAUDOUIN, PRINCE INCONNU

(Correspondance spéciale de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»)

Une journée à Prégny. Parmi les feuilles jonchant les allées, Baudouin marche de son pas allongé. Il est vêtu de tweed, une mèche blonde sur le front, les yeux légèrement bridés. Lorsqu'il porte lunettes, il rappelle Albert Ier. Mais aujourd'hui, dans cette lumière claire, on croirait voir son père à vingt ans.

Le profil est dur, les lèvres minces, plus fréquente la finesse d'un sourire que les éclats de cette joie un peu grosse dont Léopold II gratifiait parfois ses intimes. Baudouin hérita d'Albert Ier l'inclinaison de la tête qui révèle l'attention, le souci de bien scruter et de tendre l'oreille en même temps que le cou.

Il ne lit guère de romans, mais dévore les œuvres des Madelin, des Pirenne, des Kurth, des Ludwig. Les « comment » de l'Histoire : batailles, traités, fastes, l'attirent moins que ses « pourquoi » : courants économiques, sociaux, spirituels ; rôle des routes et des fleuves, naissance et déclin des institutions comme des cités.

C'est un esprit de géométrie. Un mathématicien à l'instar de son père. Il couvre le tableau noir d'un ballet de chiffres et s'absorbe en leur contemplation. D'où son amour du football, ce jeu qui trace cent figures sur le terrain, dessine des triangles, les coupe, raye en diamètre les cercles invisibles et termine au goal des droites rapides. Sportif, le prince doit au scoutisme son « fair play » autant que sa simplicité grande. Point alpiniste, il ne dédaigne pas, cependant, les longues excursions au flanc des montagnes. Elles le reposent des cours nombreux et divers que lui donnent le Liégeois Gérardy, le Limbourgeois Paling, le R. P. Braun, dominicain et frère du bâtonnier de Bruxelles. Ceux de la politique internationale, M. Bourquin, des Hautes Etudes genevoises, les parcourt avec son élève princier. On doit à M. Bourquin de solides volumes, dans la tradition des Seignobos, des Calmette et des Lavisse.

Les journées du prince sont celles d'un étudiant au programme chargé. Tradition « ne varietur » dans la famille royale depuis le temps où Léopold Ier confiant le duc de Brabant au colonel de Lannoy lui écrivait : « Il est désirable pour votre élève d'établir beaucoup de fixité même dans les petites choses de la vie ordinaire. » Cours, promenades, éducation physique, lectures, rythment donc les heures de Baudouin. On lui connaît une passion : la musique classique. Jean Sebastien Bach, Haydn sont ses préférés, mais, bien qu'il ait suivi, dans sa prime jeunesse, des cours de violon, le prince ne joue d'aucun instrument. On lui prête aussi un vif amour des fleurs hérité, sans doute, de Léopold II.

Caractère très droit, observateur né, doué d'une ironie qui décèle promptement le ridicule, Baudouin dès sa plus tendre enfance témoigna d'une énergie parfois... péremptoire.

Volontaire et sensible

Comme le professeur de gymnastique des enfants royaux mettait, un jour, en doute l'adresse du prince en la comparant à celle de sa sœur, il s'entendit rétorquer : « Ne suis-je pas un homme ? Et vous imaginez-vous que je ne saurai pas faire aussi bien et mieux qu'une fille ? »

Mais la volonté s'allie en Baudouin à une très vive sensibilité. Témoin cette scène rapportée par M. G. H. Dumont, racontant le retour du roi après l'accident de Küssnacht : « Quand le roi estime que le moment est venu d'apprendre à ses enfants qu'ils n'ont plus de mère, il sort de son bureau et se dirige tristement vers les jardins du Stuyvenberg. Longtemps, il regarde les princes qui jouent, criant et chantant avec insouciance. La princesse Joséphine-Charlotte roule à bicyclette dans les allées, poursuivie par son frère Baudouin qui tente vainement de la rejoindre à la course. Le benjamin Albert, sur les genoux de sa nurse, rit et bat des mains.

Non, le roi ne se sent pas la force d'annoncer l'atroce nouvelle à ces pauvres petits. Il leur envoie une dame en grand deuil qui leur parle de la reine malade, très gravement malade. « Votre maman est retenue au loin, dit-elle, la gorge serrée, pour longtemps, pour toujours. »

Le duc de Brabant ne comprend pas, mais il voit Joséphine-Charlotte qui éclate en sanglots. Alors, il l'embrasse tendrement et pleure avec elle. Mais il est d'autres heures que sombres.

Le prince a, notamment, rapporté de son récent voyage aux Etats-Unis, des souvenirs éblouissants. Descendant dans la mine aux environs de Pittsburg, visitant longuement l'admirable musée d'histoire naturelle de New-York, dont la section congolaise l'attira surtout, reçu par les graves autorités de Princeton, les martiaux cadets de West-Point, les marins d'Annapolis, les ingénieurs de la Westinghouse, il s'entretint récemment avec les mineurs belges de ce grand périple et les Borains n'en revenaient pas d'entendre leur prince discuter bennes, molettes, dépoussiérage et grisou. C'est qu'à Pittsburg Baudoin avait observé, questionné, noté. La méthode de Léopold II en somme.

C'est avec la famille régnante de Suède que le prince a le plus de contacts et de rapports. Des visages lui rappellent celui de la reine qu'il adorait et lorsqu'il écrit à ses cousins scandinaves ou les rencontre, c'est tout un monde qui ressuscite, celui de ses enfances heureuses à Laeken, le temps de l'Exposition de 1935, les grandes revues, la visite à Liége en fête, les scouts ses compagnons.

Entre ces années bleues et le studieux silence de Prégny, les barbelés d'Hirschtein.

Baudouin avait alors quatorze ans. On se souvient de la tragédie rapide et brutale, une de celles dont certaine presse n'entretient pas volontiers son public.

Le mardi 6 juin 1944, à 21 heures, le colonel Kiewitz demande à être reçu par le roi et lui signifie son transfert en Allemagne, sur l'ordre des S.S. Léopold protesta avec violence : prisonnier de guerre, il ne relève pas des S.S. mais de l'autorité militaire. Von Falkenhausen, alerté, ne sait rien.

Les enfants du souverain sont à Ciergnon. Un coup de téléphone les prévient du départ forcé de leur père. Déchirement atroce, angoisses que comprendront tous ceux qui reçurent, sous l'occupation, de tels messages en pleine nuit. L'aube du mercredi 7 juin se lève, les princes n'ont pas encore regagné Laeken. Le roi partira sans les avoir revus.

Baudouin, fiévreux et mal remis d'une scarlatine, colle son front moite à la vitre de l'auto Arrivera-t-elle à temps ? Lorsqu'on se précipite hors de la voiture devant le palais de Laeken, ce dernier est vide. La reine Elisabeth fait un récit de l'enlèvement du roi. Baudouin écoute, le visage crispé, de temps à autre, sa main repousse une mèche rebelle. Il est très pâle. Il n'ignorera rien de la résistance que la reine Elisabeth et la princesse de Rethy vont opposer aux Allemands lorsqu'ils leur enjoindront de quitter la Belgique à leur tour, pour retrouver le roi, outre-Rhin.

Le 9 juin, il faut céder et tandis qu'un radieux crépuscule descend doucement sur Bruxelles, la princesse de Rethy et les enfants royaux prennent le chemin de la captivité. Autour de l'auto roulent les motocyclistes de la S.S., mitraillette en bandoulière. Après un relais à Luxembourg, l'interminable traversée de l'Allemagne et enfin, l'arrivée à Hirschstein.

Hirschstein, sur les rives de l'Elbe immense et grise, était une forteresse aux pierres rugueuses et aux chambres glaciales. Autour des captifs rôdaient des chiens policiers dont la laisse de cuir se nouait au poing des S.S. Baudouin regardait ces soldats dont le casque ombrait le visage. Nuit et jour, leur ronde encerclait Hirschstein.

Jamais une lettre, un signe, un geste amical. Pas de radio.

Un roc surplombant le fleuve et la plaine, tel était le lieu où l'adolescence du prince mûrissait dans la gravité mais jamais dans l'amertume.

Outre la famille royale, trois Belges avaient accepté cette captivité, ces repas faméliques, ce triple réseau de barbelés : le major Gierts, M. Weemaes et le comte Gattien du Parc. La vie s'était organisée vaille que vaille et Baudouin durant ces longs mois, apprit davantage par les quotidiens exemples de courage qui s'offraient à lui que par l'étude des plus savants traités. Nul ressentiment en lui, aucune haine mais un besoin de justice qui ne sera assouvi que le jour où il regagnera la Belgique aux côtés de son père.

Louis de LATOUR.
~~~

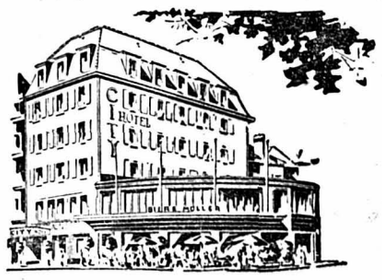

Brasserie du City

Georges Theus

et son ensemble

vous feront passer encore quelques belles heures, avant leur départ prochain pour leur tournée en Hollande

Aujourd'hui : ***SOIRÉE VIENNOISE***

LA QUINZAINE DU PORC

de la *BOUCHERIE-CHARCUTERIE*

LEUENBERGER

suscite un vif intérêt. C'est que notre fidèle clientèle apprécie les avantages réels que nous lui offrons.

Profitez des derniers jours

de la quinzaine du porc.

Toujours jeune BŒUF

ainsi que gros VEAU de 1re qualité

Tél. 5 21 20

Bourse de timbres-poste

organisée par la
Société philatélique de Neuchâtel
SAMEDI 26 MARS, de 14 à 18 h.
Café des Alpes - Hôtel City
(1er étage) NEUCHATEL
ENTRÉE LIBRE

MARIAGE

BUREAU INTERMÉDIAIRE de toute confiance pour mariages sérieux, toutes situations. Nombreuses relations. Conseils, consultations. Tact et discrétion les plus absolus. Madame J. KAISER, 14, rue d'Italie, à Genève. Tél. 4 74 03

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE
à l'imprimerie de ce journal

HABILLEZ-VOUS

à votre goût à la **Mode de Chez Nous**
Fabrique de vêtements - Rue des Moulins 31

Complets pure laine sur mesure
de Fr. 175.— à 215.—.
On accepte le tissu pour travail à façon

GRANDE SALLE DE LA PAIX

SAMEDI, dès 20 h. 30

GRAND BAL DU PRINTEMPS

avec le célèbre orchestre

THE ALEXANDERS

9 musiciens **de Bâle** 9 musiciens

Prolongation d'ouverture autorisée **JEUX**
Entrée : Messieurs : Fr. 2.25 ; dames : 1.70

RADIOS-LOCATIONS

Conditions intéressantes

HUG & CO MUSIQUE NEUCHATEL

GALERIES LÉOPOLD-ROBERT

NEUCHATEL

EXPOSITION

Aimé Montandon

du 13 mars au 3 avril

TOUS LES JOURS, DE 10 A 12 HEURES
ET DE 14 A 18 HEURES

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE

Jeudi 31 mars 1949, à 19 h. 45 précises

Grande salle des conférences

5me Concert d'abonnement

donné avec le concours de

L'orchestre de la Suisse romande

Direction : Ernest ANSERMET

et de

Mlle Lise de MONTMOLLIN
cantatrice

Places à Fr. 8.—, 6.75, 5.65 et 4.50
impôt compris
A l'agence « Au Ménestrel », tél. 5 14 29
et à l'entrée

Répétition générale : même jour à 14 heures

Entrée : Fr. 4,50. Etudiants : Fr. 2,50
Gratuite pour les membres de la Société de musique

Communion

Chacun désire un élégant costume croisé, dans un tissu de choix.

Nous vous recommandons notre costume deux pièces en peigné pure laine, uni ou à rayures,

depuis Fr. 145.-

MARQUE PKZ

Neuchâtel, rue du Seyon 2

Le PALACE

a le plaisir de vous présenter le premier film FRANÇAIS de l'émouvante vedette...

ANNABELLA

depuis son retour d'Amérique

avec une interprétation de classe :

MICHEL AUCLAIR

le brillant interprète du film « MANON »
que vous verrez bientôt sur notre écran.

LOUIS SALOU

dans une de ses dernières créations.

FERNAND LEDOUX

brillant comme jamais.

dans un thème bouleversant qui évoque, par instant, le film de célèbre mémoire : « L'ANGE BLEU » dans

ÉTERNEL CONFLIT

Samedi, jeudi :
MATINÉE à 15 h.
PRIX RÉDUITS

Dimanche :
MATINÉE à 15 h.

Prenez vos places d'avance : Tél. 5 56 66

En 5 à 7 Samedi Dimanche à 17 h. 30 — Mercredi à 15 heures

Le film français que l'on voit et revoit toujours avec un égal plaisir

LA DAME DE MALACCA

d'après le roman de Francis de CROISSET, avec EDWIGE FEUILLÈRE - PIERRE RICHARD WILM

PRÊTS

de 300 à 1500 fr. à fonctionnaire, employé, ouvrier, commerçant, agriculteur et à toute personne solvable. Conditions intéressantes. Petits remboursements mensuels. Banque sérieuse et contrôlée. Consultez-nous sans engagement ni frais. Discrétion absolue garantie. Timbre-réponse. Références dans toutes régions.

Banque Golay & Cie
Rue de la Paix 4, Lausanne

Pour construire à meilleur compte sans subvention, demandez le nouveau modèle de la

villa à 39,000 fr.

ACTIVIA

Constructions à forfait
Neuchâtel - Tél. 5 51 68
Beaux terrains à disposition

VOITURES à louer

Tél. 5 35 27

Démonstration
de la
machine à laver
« **HOOVER** »
chaque vendredi
de 15 à 17 heures

Baillod S.A.

Voyez à la boutique

Les charmantes tasses à mocca
Trésor 2

Quelle lingère

pourrait occuper tous les après-midi une dame désirant se perfectionner dans la lingerie et les raccommodages ? — Adresser offres écrites à B. O. 939 au bureau de la Feuille d'avis.

VOITURE A LOUER

Téléphoner au 5 59 62

Artisans - Négociants

Tous travaux de comptabilité, bouclement, organisation adaptés à votre affaire sont effectués par commerçant d'expérience. Discrétion absolue. — Adresser offres écrites à S. A. 871 au bureau de la Feuille d'avis ou téléphoner au No 5 53 52.

Le fils de la Maréchale

la fondatrice de l'Armée du Salut en France et en Suisse

l'évangéliste

William BOOTH-CLIBBORN

prédicateur
de renommée internationale

parlera du **vendredi 25 au dimanche 27 mars,** chaque soir, à 20 heures, à la **Grande salle des conférences, à Neuchâtel.**

Invitation à toute la population
Entrée libre

Sous les auspices
de l'Eglise évangélique de Pentecôte.

LACS DE NEUCHATEL ET MORAT

Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat S. A.

LUNDI 28 mars 1949, à 18 heures

au Cinéma Palace

Conférence avec projection de films sonores

L'aviation commerciale en 1949

donnée par M. A. CARAUX, HEC, d'Air-France, Paris

ENTRÉE GRATUITE

Prière de retirer des billets d'entrée gratuits à l'agence de voyages de la Société de navigation, Maison du Tourisme

---

L'ENSEIGNEMENT

ÉCOLES PRIVÉES
INSTITUTS-PENSIONNATS

Collège Pierre Viret

3, chemin des Cèdres Lausanne

MATURITÉ FÉDÉRALE

et tous autres examens pour l'Université
180 élèves en 20 classes
Paul Cardinaux, directeur Tél. 3 35 99

MON FOYER S.A.

vous propose
cette chambre en beau bouleau avec
2 sommiers métalliques
2 protège-matelas
2 matelas
1 couvre-lit 1990.-
Demandez notre catalogue

AMEUBLEMENTS COMPLETS
VALENTIN 6 — RIPONNE 3 TEL 2.27.32
LAUSANNE

LUGANO

La Pinacothèque « Villa Favorita »

Une des plus belles collections privées d'Europe. Oeuvres des écoles italiennes, flamandes, hollandaises, françaises et allemandes du moyen-âge au 19me siècle.

L'exposition est ouverte:
vendredi et samedi de 10 à 12 et 14 à 16 heures
dimanche de 14 à 17 heures

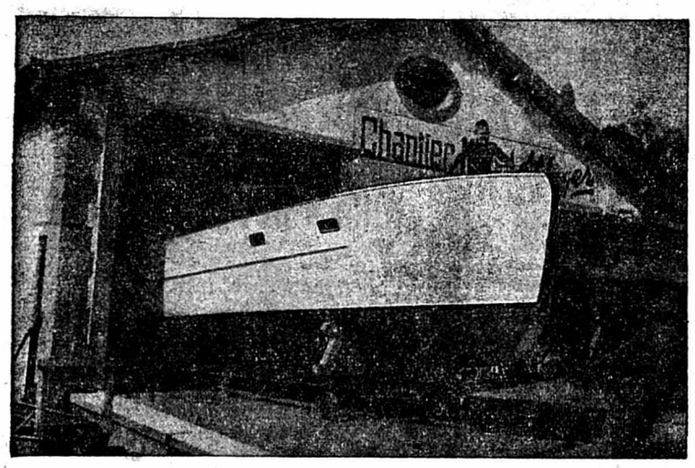

YACHT A VOILES, A MOTEURS, A RAMES
AGENT DES MOTEURS AMOVIBLES
EVINRUDE
GROUPE MARIN GRAY
CHANTIER NAVAL EGGER
SAINT-AUBIN (Neuchâtel) - Tél. 6 71 99

LANGUES de BŒUF
fraîches ou salées
moyennes (sans gorge)
AVANTAGEUSES
BOUCHERIE R. MARGOT

Pousse-pousse avec et sans les fameux pneus ballons
Choix énorme dans toutes les teintes et dans tous les prix chez
Meubles G. Meyer NEUCHATEL
Facilités de payement.

Demandez tout de suite une démonstration sans engagement de la fameuse petite
machine à tricoter de ménage
« PASSAP »
qui tricote: bas, pullovers, gilets, gants, blouses, etc., en laine ou coton de toutes les grosseurs
comme à la main
mailles: jersey, mousse, côtes, trou-trou, etc., 5 à 8 fois plus vite
beaucoup mieux
sans fatigue, sans peine. « Passap » fait du tricot main
Fr. 193.50 - Facilités sur demande
Ecrivez maintenant à l'agence, place de la Riponne 2, Lausanne, P. Dagon

Pour un succulent
jambon de campagne
EXTRA
A. VOUGA
Charcuterie de campagne
Halle aux viandes

Trousseaux complets à prix très avantageux à partir de Fr. 420.-
Les draps avec belles broderies et monogrammes. Grand choix en articles pour trousseaux. Facilités de paiement. Nous réservons le trousseau pour plus tard. Demandez échantillons à
Fabrication de trousseaux JAEGGI
Bienne 168

A vendre bonne jeune
VACHE
prête au veau ainsi que trois bonnes génisses de deux ans; on échangerait contre bétail de boucherie. — R. Guinchard, Areuse. Tél. 6 35 06.

Un pain délicieux...
SCHULZ, boulanger
CHAVANNES 16

APOLLO

DÈS AUJOURD'HUI, à 20 h. 30

La belle époque !... Vienne... Johann Strauss
et ses valses ensorcelantes «Les rumeurs de la forêt viennoise»

DE L'AMOUR, DU CHARME, DES CHANSONS, DE LA MUSIQUE
DANS TOUS LES CŒURS !

Toute la ville danse

La merveilleuse réalisation de JULIEN DUVIVIER
qui vient de remporter un succès triomphal à Genève

avec
FERNAND GRAVEY
LUISE RAINER
et la merveilleuse
MILIZA KORJUS

PARLÉ FRANÇAIS
(COPIE NEUVE)

Samedi, dimanche, lundi et mercredi: MATINÉES à 15 h.
Il est prudent de retirer ses places d'avance
Téléphone 5 21 12
Les places retenues par téléphone ne sont plus garanties à partir de 20 h. 30

SAMEDI
DIMANCHE à 17 h. 30

Un document sensationnel qu'on ne se lassera jamais d'admirer
L'ENFER DE LA FORÊT VIERGE
Le plus passionnant film de chasse d'exploration

Tourné dans les régions inconnues de l'Amazone. Des images inoubliables. Des aventures extraordinaires.
● PARLÉ FRANÇAIS ●

VOLAILLES DU PAYS
Arrivage d'un choix superbe
de poulets et pigeons de Bresse
Dindes - Oies - Poulets étrangers
Lapins frais du pays - Lièvres
Lapins de Garenne
très avantageux, au détail (sans tête et sans pattes), 2 fr. 50 le demi-kilo
Salami négroni - Escargots
LEHNHERR
Rue du Trésor 4 - Tél. 5 30 92

Pour votre automobile
Castrol MOTOR OIL
l'huile pour moteurs de marque mondiale
En vente auprès des garages
Représentants généraux pour la Suisse
Bürke & Co Zürich
Tél. (051) 23 46 76/78

Chambres à coucher
à un et deux lits, armoires, dressoirs, bar, tables, commodes, pharmacies, divans, berceaux, duvets, chaises, disques, complets, habits de dames, souliers. Marcelle Remy, passage du Neubourg, sous la voûte, tél. 5 12 43.

Ils sont nombreux
les amateurs de bon fromage...
Le bon fromage gras, onctueux, savoureux
s'achète chez
A. Dubois SERRIÈRES
livre vite et bien
Tél. 5 27 35

La boucherie-charcuterie
DE GIBRALTAR
J.-M. MATILE
ne vend que des viandes de toute première qualité
BAISSE SUR LE PORC
Tél. 5 15 90

Pour vos IMPRIMÉS
Une seule adresse
L'IMPRIMERIE CENTRALE
Rue du Concert 6, 1er étage
Téléphone 5 12 26

Pour vos enfants
les chaussures KURTH

Richelieu brun, semelles de cuir
Série 22-26 Fr. 10.80
Série 27-29 » 13.80
Série 30-35 » 15.80

Richelieu brun, semelles de crêpe
Série 22-26 Fr. 14.80
Série 27-29 » 18.80
Série 30-35 » 21.80

Kurth Neuchâtel

BUFFETS DE SERVICE, depuis Fr. 390.—
CHAISES placet en bois, depuis Fr. 19.—
CHAISES rembourrées, depuis Fr. 50.—
MEUBLES LOUP
NEUCHATEL YVERDON

Chemise col fixe en pur coton, gris, gris bleu et beige, devant doublé, col et tissu de réserve
Fr. 16.80
Bernard & Cie
NOUVELLES GALERIES Rue du Bassin NEUCHATEL

Renouvellement des abonnements

à la «Feuille d'avis de Neuchâtel»
pour le deuxième trimestre de 1949

Si votre abonnement à la «Feuille d'avis de Neuchâtel» arrive à
échéance le 31 mars
ne manquez pas de le renouveler au moyen du bulletin de versement qui vous a été remis la semaine dernière.

Tarif des abonnements:

jusqu'à fin juin 1949	Fr. 6.70
» » septembre 1949	Fr. 13.20
» » décembre 1949	Fr. 19.90

Les abonnements qui n'auront pas été renouvelés à la date du 7 avril prochain seront encaissés par remboursement postal.

ADMINISTRATION DE LA
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Toujours un bon bouilli
chez **BALMELLI**
RUE FLEURY 14 Tél. 5 27 02

Beau bœuf frais
1re qualité
La viande la meilleure marché
Beau choix de charcuterie fine
JACCARD Hôpital 5 Tél. 5 16 77

Savez-vous que ?
près de 100 possibilités de gagner davantage ou de se créer une situation indépendante SANS CAPITAL sont à la disposition de chacun ? Commandez aujourd'hui même la notice explicative en joignant 40 c. en timbres à M. Emile Meytre, négociant, Saint-Martin (Valais). Vous ne le regretterez pas.

LES HOTELIERS ET LES RESTAURATEURS
ne perdent pas de temps à écrire des MENUS
Ils les font exécuter, de même que les ÉCRITEAUX, les CARTES D'ENTRÉE et les autres travaux qu'ils utilisent
par l'IMPRIMERIE CENTRALE,
6, rue du Concert, à Neuchâtel

RÉCIT DE CHEZ NOUS

Ce bon hiver, vieux et morose!

On le croyait pourtant bien mort, n'est-ce pas ? Ici même nous chantions, le mois dernier, les espoirs de février, ses soirs clairs annonciateurs du printemps. Sans parler des petites fleurs et des couchers de soleil. Toute la gamme, quoi ! Et voilà qu'il a fallu déchanter ! Au lieu de la cueillette attendue des scylles et des hépatiques du bois voisin, il a fallu voir un beau soir, sur son perron, un bonhomme de neige, bien campé, tenant en guise de verge une branchette de groseillier !

Au jardin, les sentiers bien ratissés et les carreaux prometteurs de jeune salade sont redevenus blancs pour quelques jours sous un ciel où les grises nuées régnaient en maîtresses.

Les gamins jubilaient : « Chic, on va pouvoir luger ! »

Et dans la nuit, on pouvait revoir dans les rues en pente du vieux village une bande de lugeurs de tout âge et des deux sexes. C'était, semblait-il, un peu du temps d'autrefois qui revenait !

Cependant, chacun ne riait pas. Les citadins craintifs et peu habitués à ces fantaisies, se livraient à d'amusantes contorsions pour maintenir, sans toujours y réussir, un certain équilibre.

Et là-bas, au fond du jardin anglais, dans son petit enclos de buis, le buste d'Alice de Chambrier semblait frissonner à vue d'œil. La jeune poétesse portait, avec grâce du reste, une petite toque d'hermine et sur les épaules, capricieusement jetée, une petite fourrure du même genre, de celles que nos grands-mères appelaient une rotonde !

Mais, hélas ! ce charmant intermède ne dura qu'un petit matin, messire Phœbus ayant promptement repris son éclat, selon que le lui prescrivait le calendrier !

Quel crampon !

Eh bien ! oui, on en vint à l'appeler ainsi, ce vieil hiver qui ne voulait pas finir et qui obligea plus d'une ménagère à renvoyer à des temps meilleurs les revues printanières, cauchemars des maris paisibles et amis du confort ! Toutefois, pour en rester à ce sujet d'ordre pratique, il y a tout de même des cas où les dits maris sont obligés de prêter main-forte à ces entreprises domestiques. Mais il faut que cela « barde », comme disait Auguste, lequel, invité à participer activement aux grands nettoyages, y alla un peu mollement, poussant même l'inconscience jusqu'à s'étendre au soleil sur un divan confortable... pour y lire la fin d'un roman policier ! Mais le tape-tapis entra en action et le pauvre homme, tiré subitement des passionnantes péripéties où Jim le détective allait triompher, n'eut que le temps de se mettre à l'abri d'un large matelas, étalé sur deux chevalets !

Il essaya de se rattraper en offrant à sa femme de lui faire sa cuisine « à fond » quand tout serait remis en place. L'offre fut acceptée avec un sourire dubitatif, et ces mots tout de même encourageants : « Ça va bien, je profiterai d'aller aux emplettes pour le dîner de demain ! »

Le même jour donc, vers la fin de l'après-midi, Auguste se mit à son fond de cuisine. Cela marcha rondement ! Il ne restait plus qu'un carré près de la porte. Auguste se dit : « Je vais ouvrir cette porte, il faut que le seuil soit astiqué convenablement, sans ça gare la Frieda ! »

Mais voilà, cette bête de porte se refermait tout le temps ! Le bon mari eut une idée lumineuse : il enfila la poignée de la porte dans l'anse d'un gros pot de lait contenant au moins trois litres, que madame Frieda venait de « réduire » sur la caisse à bois.

La corvée touchait à sa fin ; Auguste sifflotait dans sa cuisine, content de sa bonne action qui, pensait-il, allait faire oublier sa défaillance du matin ! Mais, alors qu'il se passait les mains sous le robinet, quelqu'un survint. C'était le facteur, avec un remboursement. Entendant du bruit, il entra et machinalement, en homme d'ordre, voulut refermer la porte ! Quel patatras et quelle inondation ! Le dallage fraîchement récuré ruisselait du blanc liquide, qui s'en allait partout, s'insinuant sous la table, sous le buffet des marmites. Ahuri, le facteur semblait changé en statue de sel, son crayon bleu dans une main, l'autre occupée à fourrager sous sa casquette ! Auguste, lui, riait jaune. « C'est toujours bien ma veine, finit-il par dire, pour une fois que je voulais faire du zèle ! » Le malheur s'accrut quand, à l'instant où le facteur s'en allait gagner des lieux plus paisibles, madame Frieda rentra, épanouie. Devant l'air penaud des deux hommes, elle ne put que rire et se moquer d'eux, les traitant de gamins, de « beuzets », et déclarant en fin de compte que si l'hiver n'avait pas tant traîné, il y a longtemps que ses « à fonds » et ses revues auraient été faits ».

Auguste, lui, tout heureux de penser que sa responsabilité directe devenait ainsi bien diminuée, s'en alla modestement dans un coin de la chambre, terminer avant le goûter la lecture si brusquement interrompue.

Sous l'âpre bise

Cette histoire de ménage, qui fut vraie dans son essence, illustre peut-être ce propos jadis entendu qu'au mois de mars, quand viennent les giboulées, la bise, les retours offensifs de l'hiver, ces dames sont particulièrement « gringes ». Un rien leur va sur les nerfs. On ne sait si c'est l'approche de la mode printanière qui les démange ou autre chose. Le fait est que le petit dieu Mars leur joue parfois des tours ! Elles disent : « On en a bientôt assez de porter ces gros manteaux d'hiver », et les voilà qui rêvent d'élégantes jaquettes ou de soyeuses écharpes. Elles pensent aussi à leurs menus et soupirent après les frais légumes printaniers. Et puis, en fin de compte, faut-il l'avouer ? Tout ce que nous en disons n'est que pure taquinerie... on sait bien que ces dames ne pensent jamais qu'à faire le bonheur de leurs époux, même au travers de leurs petites envies printanières !

Elles ne s'en fâcheront pas, ces dames, même si on les compare parfois à ces dernières pommes de l'hiver finissant, ces exquises reinettes grises, d'autant meilleures qu'elles sont ridées. Elles penseront que la bise, succédant à la neige, aiguise dangereusement langues et plumes.

Tant qu'il n'y a que cela ! Il est notoire que certains hommes ont d'autres arguments, si la méchanceté les habite, comme la bise de ces derniers jours qui, semblait-il, allait se loger jusqu'en nos poches de gilet.

... Et voilà, Mesdames, pour vous consoler... l'histoire d'un homme qui, fatigué de sa moitié, crut cependant devoir prendre avec elle des ménagements !... Le pasteur de cette lointaine paroisse, ayant entendu parler de cette mésentente conjugale, s'en vint en parler au mari, poussé par cette idée préconçue que les hommes sont toujours plus abordables que les femmes dans ces périlleuses occasions. Interrogé, l'homme confessa qu'il y avait du « tirage ». Il ajouta : « C'est parfois aussi piquant que la bise sur le plateau de la Tourne ! » Prudemment, le pasteur s'informa, avec circonlocutions préalables, si on en était déjà venu aux voies de fait.

La réponse fut immédiate autant que naïve : « En tout cas, M'sieu le pasteur, je peux vous promettre que je ne l'ai jamais battue ! Les femmes, voyez-vous, c'est comme les sacs de farine : quand on les tape, c'est tout le bon qui sort ! »

Maris, amis lecteurs, prenez-en de la graine !

Premiers boutons

Il faut dire aussi que si l'hiver nous a tenu longue compagnie, il a calmé les légitimes appréhensions de nos vignerons, jardiniers et autres gens de la terre, qui voyaient avec effroi la végétation trop précoce ! La nature est souvent plus sage que nous. Madame Marianne rappelle avec complaisance qu'à sa naissance, un jour de mars, au début de ce siècle, son papa semait de la salade là-haut au Val-de-Ruz. Il en était à la moitié de son carreau quand de la fenêtre une voisine l'avait interpellé : « Hé ! Henri, tu as de nouveau une fille ! »

A quoi il avait sans doute répondu que les boutons qui s'ouvrent à la fin de l'hiver sont parfois les plus jolis. Ainsi en fut-il de ces mignonnes primevères qui, sous les feuilles mortes et la neige revenue, ont attendu le premier rayon pour épanouir, plus fraîches encore, leurs fines corolles.

Alors, Mesdames ? Encore fâchées de cet hiver tardif qui avait refroidi vos mains mignonnes ? Non pas ! Peut-être même, songeant aux veillées amicales et supplémentaires que la saison vous dispensa, redirez-vous avec le poète :

Mon bon hiver, vieux et morose,
Je te préfère, par instants,
A ce petit blondin tout rose
Que l'on appelle le printemps !

FRAM.

LA VIE DE NOS SOCIÉTÉS

Vers une grande rencontre d'accordéonistes

Par tirage au sort, le club d'accordéonistes « Le Papillon » a été désigné pour organiser la deuxième rencontre annuelle de l'Union régionale des clubs d'accordéonistes (U.R.S.A.). Cette union groupe environ 19 clubs, soit environ 270 accordéonistes. Un comité d'organisation a été formé et le bureau se compose de MM. Jean-Paul Bourquin, président, M. Devaux, vice-président, J. Natter, secrétaire et Ed. Béguin, caissier. Il s'est immédiatement mis au travail en vue de réserver à cette importante manifestation tout le succès qu'elle mérite.

A l'Emulation jurassienne

La saison littéraire d'hiver 1948-1949 s'est terminée par une très instructive causerie, illustrée de nombreuses projections en couleur, donnée par M. Henri Ketterer, secrétaire de la section de Neuchâtel sur « La naissance d'un bouquet de roses ». Amateur passionné des roses, connaissant tous les mystères de cette « reine de fleurs », le conférencier a parlé des origines, de l'évolution, de l'industrialisation et des fantaisies de la mode pour arriver à l'hybridation ou fécondation artificielle pour la création de roses nouvelles. Il a démontré que l'intervention illimitée de l'homme sur les fonctions naturelles avait eu déjà pour effet de diminuer sensiblement la rusticité, le parfum et le nombre des pétales, en particulier chez les roses blanches et pâles. La course aux nouveautés a pour résultat l'abandon massif des roses qui ont cessé de plaire, soit de près de 15,000 variétés.

Cette causerie, illustrée de projections de rosiers-types, a été suivie de la présentation d'une cinquantaine de belles créations récentes riches en couleurs. Longuement applaudi, le conférencier a répondu ensuite à de nombreuses questions posées par divers amateurs et admiratrices de roses.

Soirée des gymnastes de Peseux

(sp) C'est devenu une tradition, maintenant, pour notre société de gymnastique, de se produire annuellement devant une salle archicomble. Sans vedette à l'affiche, nos gymnastes ont la cote du public puisque le programme, composé de dix-huit numéros, était cent pour cent amateur et exécuté essentiellement par les membres de la section et ses sous-sections de pupilles, dames et pupillettes.

Quelle belle démonstration et quelle belle propagande que cette société vient de nous faire ! Hommage à ses dirigeants. Le programme débuta par la présentation des sections, qui fut fort goûtée ; puis, à tour de rôle, pupilles, pupillettes, dames et actifs se présentèrent dans leurs numéros. Ceux-ci auraient été magnifiques s'ils s'étaient déroulés avec la musique originale. En effet, tous les disques correspondant aux numéros des actifs furent brisés involontairement dès le début du programme. Il fallut avoir recours à des disques de fortune, d'où un certain flottement dans l'exécution des exercices. Par contre, tous les ballets furent brillamment enlevés et bissés, cela tout à l'honneur des monitrices.

Après ce spectacle, un bal fort animé, conduit par l'orchestre « Madrino », mit le point final à une soirée qui laissera un bon souvenir à notre population.

CARNET DU JOUR

Cinémas

Apollo : 20 h. 30, Toute la ville danse.
Palace : 20 h. 30, Eternel conflit.
Théâtre : 20 h. 30, A bride abattue.
Rex : 20 h. 30, Le fils maudit.
Studio : 20 h. 30, La maternelle.

fumez
PARIGOTTES
LA CIGARETTE MARYLAND TELLE QU'ON LA FUME A PARIS
90 cts.

Les Couverts Hans
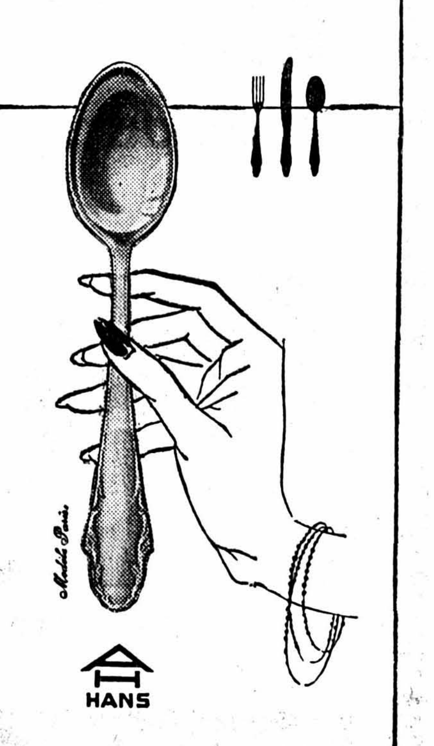

Belles formes classiques et modernes avec argenture extra-forte ayant fait ses preuves. Lames de couteaux forgées à la main. Toutes les pièces d'un dessin sont livrables en tout temps. En vente dans les bonnes maisons de la branche.
Sur désir, liste des revendeurs par ALBERT HANS, ZURICH *Hardturmstraße 66*

PHARMACIE F. TRIPET
Contre la toux
SIROP DES GORGES
calmant antiglaireux
PHARMACIE
F. Tripet
Seyon 4, NEUCHATEL Tél. 5 45 44

Armoires frigorifiques
installations frigorifiques
Réparation de tous les systèmes
R. FLUCK
Auweg 2 - BIENNE Tél. 2 72 87

Du nouveau d'Auvernier
Neuchâtel blanc 1948
le litre 1.65 5 %
Paul Kaehler
BELLEVAUX 5
Service à domicile

Légumes « Frisco »
conservés par un **froid polaire**
pois en boîtes de 600 gr.
= aux boîtes 1/1
de préparation ordinaire
très fins Fr. 2.87
fins Fr. 2.40
moyens Fr. 1.85
haricots fins
en 500 gr. Fr. 2.36
haricots beurre verts
haricots beurre jaunes
choux-fleurs
à Fr. —.95 la boîte de 450 gr.
carottes, etc.
Zimmermann S.A.

TABLEAUX Reproductions
à la peinture à l'huile sur toile, de toutes cartes en couleur, paysages, natures mortes, etc. Quinze toiles terminées à disposition. Demander offres à M. DUBOIS, Ecluse 63, Neuchâtel.

GEDO le biscuit qu'il vous faut

Puisque votre armoire à confitures est vide...
prenez le chemin de
L'ARMAILLI
HOPITAL 10
qui vous offre toute la gamme des confitures Lenzbourg et Roco

Faites-vous réserver
maintenant vos articles de Pâques. Le choix est grand... et n'oubliez pas que vous recevez les timbres d'escompte... c'est un avantage... Magasins Meier S. A.

Perches de construction
de toutes grandeurs. S'adresser : Henri Franc, Valangin. Tél. 6 91 35.

A vendre
moto « Puch »
125 ccm, ayant roulé 8000 km., machine très soignée, réelle occasion. — Péreuses 25, 1er étage, Vauseyon-Neuchâtel.

Avant d'acheter ou d'échanger un accordéon,
consultez le spécialiste !
Choix superbe
Tous les modèles
ACCORDÉONS MUSIQUE
M. JEANNERET
Tél. 5 14 66
Rue Matile 29
Magasin : Seyon 28
NEUCHATEL

Une tache à votre habit !
vite un flacon de
Mencioline
LE MEILLEUR DÉTACHANT
Le flacon Fr. 1.70
DANS LES DROGUERIES SEULEMENT

Au CORSET D'OR
Rosé-Guyot Neuchâtel
Gothic ?
est le nom d'un
soutien-gorge
qui dépasse comme forme et genre tout ce qui a été créé jusqu'à ce jour.
Mesdames !
Nous vous renseignerons sans aucun engagement.
5 % S. E. N. & J.

A vendre d'occasion un
complet noir
pour communion. — S'adresser : Beaux-Arts 6, 3me à gauche.

WINDEX pour les vitres
Baisse de prix
Remplissage Fr. 1.60
DROGUERIE
PAUL SCHNEITTER
NEUCHATEL

VÉLOS
Bicyclettes neuves, trois vitesses Sturmey complètement équipées avec freins sur jantes et éclairage, au prix de 337 fr. Bicyclettes d'occasion, entièrement revisées, depuis 120 fr. — D. Grandjean, cycles et motos, Couvet.

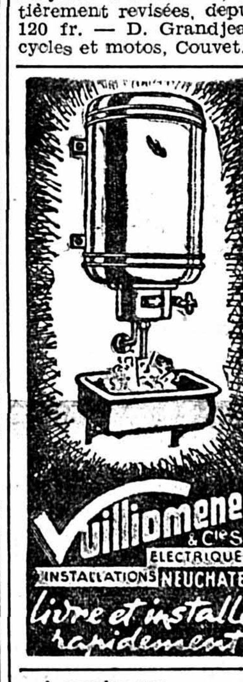

A vendre un
pousse-pousse
et un parc pour enfant. S'adresser : Mme Stähli, faubourg du Lac 35.

A VENDRE
une paire de bottes de motocycliste No 43, état de neuf, un réchaud à gazoline deux feux, une bascule 15 kg., deux paires de salopettes et une capote militaire. Maillefer 24. Tél. 5 25 96.

A vendre, cause de double emploi,
vélo-moteur
« Cucciolo », en parfait état, taxe et assurance 1949 payées, fourche à ressort, compteur. - Rumley, Cassardes 5, tél. 5 29 59.

Pour jumeaux
pousse-pousse à vendre. — Solca, Côte 113.

Etabli de menuisier
210 cm. de long, vis en fer, état de neuf, divers outils de menuisier, neufs, à vendre pour cause de départ. Demander l'adresse du No 944 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour cause de départ, à vendre
vélo de dame neuf
dernier modèle, ultra léger, avec équipement complet.
A la même adresse, on achèterait
malle de cabine
d'occasion, en parfait état. S'adresser : Liserons 2, 1er étage, à droite.

POTAGER à gaz de bois
« Sarina », entièrement émaillé, avec boiler, à vendre à prix avantageux. — Beck & Cie, Peseux, téléphone 6 12 43.

Godille
« Johnson », 3 CV, dernier modèle, état de neuf, à vendre. — Schafeitel, Favarge 34, Monruz-Neuchâtel.

Occasion. A vendre une
poussette grise
propre et en bon état. — S'adresser le soir à M. Magnin, Moulins 35, Neuchâtel.

Soigner la gorge
Sans gorge saine pas de voix claire ! Fumer, parler, chanter fatiguent cet organe délicat. Protégez-le avec SANSILLA, gargarisme astringent et efficace.
Produit Hausmann du Dr. méd. Lenz
Dans les pharmacies et drogueries

Sansilla
Flacons à 2.34 et 3.64 Ica compris

Vélo-moteur
à vendre, deux temps, trois vitesses, marque « Motobécane », modèle de luxe. Prix intéressant. — Adresser offres écrites à X. C. 950 au bureau de la Feuille d'avis.

Agrandissement
LEICA
6 × 9 grand format
30 c.
Travail soigné
Photo Castellani
Seyon 7 b - NEUCHATEL

Occasion. A vendre une
poussette
de chambre. S'adresser à M. Croset, Fontaines.

Tapissier
se rend sur demande à domicile
Charles DUNKEL, Moulins 15

A vendre pour cause de départ
vélo d'homme
« Allegro », état de neuf. S'adresser : Lower, Roc 2.

Machine à écrire à louer depuis Fr. 15.— par mois
Reymond
NEUCHATEL
Rue Saint-Honoré 9

MOTOS
A vendre d'occasion, complètement équipées et parfait état garanti.
« Allegro », modèle 1938, 500 TT, moteur Maag, allumage Bosch, quatre vitesses au pied, complètement révisée.
« Allegro », modèle 1938, 500 TT, moteur Mooser, quatre vitesses au pied.
« Royal-Enfield » modèle 1930, 500 TT, trois vitesses Sturmey, allumage Bosch.
« Motosacoche », modèle 1930, 350 TT, trois vitesses Sturmey.
Prix modérés.
S'adresser au garage Aubry, le Noirmont. Téléphone 4 61 87/84.

Belle maculature
à vendre
au bureau du journal

Vélos
Une maison sérieuse
Pour l'entretien de vos bicyclettes
Vente - Achat - Réparations
G. CORDEY
Place Purry 9 - Ecluse 29 - Tél. 5 34 27

Le spécialiste de la radio
Radio Mélody
1, Pomey Flandres 2, Neuchâtel
Réparation - Location - Vente
Echange de tout appareil
Se rend régulièrement dans votre région

Stoppage artistique
STOPPAGE
en tous genres de tous vêtements et habits militaires couverture de laine, jersey, tricot, tulle et filet
Mme LEIBUNDGUT
Seyon 8 — NEUCHATEL — Tél. 5 43 78
Expéditions à l'extérieur

Le menuisier
MENUISERIE
JÄMES SYDLER
travaux de bâtiments
Tél. 5 41 68
ATELIER: Crêt-Taconnet 44. DOMICILE: Parcs 6 a

Le poêlier-fumiste professionnel
Construction en tous genres
de fourneaux et cheminées de salon
VENTE - RÉPARATIONS
Eric Biscaccianti
Tél. 5 30 02
Domicile : Fbg de la Gare 25 — Atelier: Fahys 7

Le tout nouveau film français
poignant, sincère, construit avec du vrai

Studio

la maternelle

d'après l'inoubliable roman de Léon FRAPIÉ

avec le concours de 80 gosses
de Montmartre et Ménilmontant

Blanchette BRUNOY - Marie DÉA
Yves VINCENT - Pierre LARQUEY

Un énorme succès, d'ailleurs bien mérité, car cette production saisissante plaît à tous les publics. C'est une page, brutale, il est vrai, mais bien réelle de la vie telle qu'elle est, malheureusement.

Une histoire de gosses pour les grandes personnes

SAMEDI et DIMANCHE : MATINÉES à 14 h. 45
JEUDI : MATINÉE à 15 h.

SAMEDI et Jeudi : MATINÉES à prix réduits

Téléphone 5 30 00

Toutes les places retenues d'avance et non retirées quinze minutes avant le spectacle sont remises en vente.

Les films SADFI
Genève

SAMEDI et DIMANCHE à 17 h. 30 — **MERCREDI à 15 h.**

UN DOCUMENTAIRE FRANÇAIS CAPTIVANT, CHOISI ET PRÉSENTÉ DANS LE CADRE DE LA SEMAINE MISSIONNAIRE

Primé à la Biennale de Venise

PAYSANS NOIRS

LES MYSTÈRES DE LA COTE D'IVOIRE

Le scout „Jaguar" est un as de la cuisine

Sa popote est un vrai régal. Rien d'étonnant, car il apporte toujours de la graisse comestible marque „le Poulet". Elle est si économique, que sa maman le lui permet volontiers.

Graisse comestible
marque „ le Poulet"
bonne et avantageuse

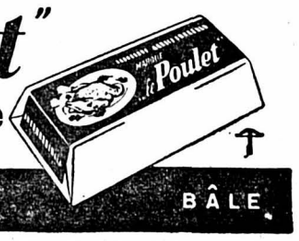

WALZ & ESCHLE S.A. BÂLE

La machine à écrire N° 1 du monde

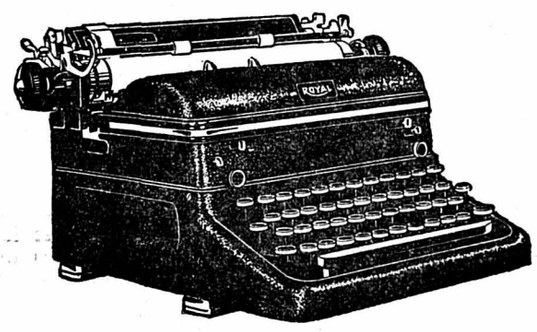

ROYAL TOUS MODÈLES

Démonstration et mise à l'essai sans engagement par :
l'Agence pour le canton de Neuchâtel :

Max DUCOMMUN - Léopold-Robert 66
Tél. (039) 218 39 - **la Chaux-de-Fonds**

VENTE A NEUCHATEL : **Bickel & Co** Place du Port

Buvez Grapillon et portez-vous bien !

Mon mobilier
je l'achèterai chez
Meubles G. Meyer NEUCHATEL
arrangements de paiements

A vendre
« CHEVROLET »
quatre portes
« TOPOLINO »
décapotable
voitures en très bon état. Prix intéressants. S'adresser garage Wüthrich, Colombier. Tél. 6 35 70.

Vernis pour yachts
Teintures pour bois
Enduit-cuivre sous-marin (anglais)

DROGUERIE PAUL SCHNEITTER NEUCHATEL

Magasins Meier S. A.
Oignons à planter.

Société coopérative de **Consommation**

Toujours de
beaux riz glacé ou naturel
à Fr. 1.50 le kg.
et, pour les amateurs :
riz « VIALONE »
le plus beau des riz d'Italie,
à Fr. 2.12 le kg.
RISTOURNE ANNUELLE

MAISON SUISSE CONTROLÉE

Les bonnes GRAINES
qui continuent à faire leurs preuves
s'achètent chez :

graines Vulliemin

H. TSCHIRREN, successeur, marchand-grainier
LAUSANNE - Adresse provisoire : Montée Saint-Laurent 13
Demandez le catalogue illustré gratis

THÉATRE

Dès ce soir à 20 h. 30 — **Pour 3 jours seulement**

UN FAR-WEST DYNAMIQUE

avec
John WAYNE
A BRIDE ABATTUE
UNE ACTION TRÉPIDANTE
et un film d'aventure mené à un rythme infernal
LE VENGEUR

Tél. 5 21 62 — **Dimanche : matinée à 15 h.**

MACHINE A LAVER LE LINGE

«WESTINGHOUSE»
entièrement automatique

Cette merveilleuse machine automatique : trempe, dégrossit, lave, rince 3 fois et essore le linge, SANS FEMME DE LESSIVE

DÉMONSTRATION SANS ENGAGEMENT dans notre local spécialement installé à cet usage

Jour de lessive avec une « Westinghouse »
Modèle pour particuliers, hôtels, pension, restaurants, coiffeurs, etc.

Elexa
1 RUELLE DUBLÉ - NEUCHATEL

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Le Sénat américain s'occupe du plan Marshall

Une déclaration du sénateur Conally

WASHINGTON, 24 (A.F.P.). — Dans un discours qu'il a prononcé jeudi au Sénat et qui marque l'ouverture, devant la Haute assemblée, des débats sur le deuxième exercice du plan d'aide à l'Europe, le sénateur Connaly, président de la commission des affaires étrangères, s'est prononcé en faveur de la continuation du plan Marshall.

Passant en revue les réalisations accomplies au cours des premières années de l'application du plan Marshall, le président de la commission des affaires étrangères a déclaré que «l'Europe occidentale, encouragée par l'E.C.A., a fait plus de progrès pour son unité, au cours de ces huit mois, que tout au long des siècles, depuis la chute de l'empire romain».

Le sénateur Connaly a poursuivi en faisant observer que le communisme a perdu du terrain, au cours de ces derniers mois, tant en Italie qu'en France. Il s'est félicité d'autre part de l'annonce, par la Belgique, la Hollande et le Luxembourg, de la suppression des barrières douanières entre ces trois pays, à dater du 1er juin 1950. «C'est, a-t-il dit, le premier pas vers l'élimination, dans tous les pays de l'Europe occidentale, des barrières s'opposant à l'échange des produits dans l'ensemble de l'Europe».

Le maréchal Vassilevski nommé ministre soviétique des forces armées

MOSCOU, 25 (A.T.S.). — Radio-Moscou a annoncé jeudi soir, que le praesidium du Soviet suprême de l'U.R.S.S. avait libéré le vice-président du conseil des ministres, le maréchal Nikolai Boulgamine, de sa charge de ministre des forces armées, pour le remplacer par le maréchal Alexandre Vassilevski.

Ce dernier, chef d'état-major général de 1946 jusqu'au 12 novembre 1948, exerçait depuis le mois de mars 1947 la charge de ministre adjoint des forces armées.

Un ordre du jour au Sénat belge contre le péril communiste

BRUXELLES, 24 (A.F.P.). — Un ordre du jour de confiance demandant au gouvernement de prendre toutes mesures pour sauvegarder les institutions belges contre le péril que révèlent les déclarations des communistes «qui ont engagé en cas de guerre, leur fidélité à un gouvernement étranger» a été approuvé aujourd'hui au Sénat par les membres sociaux-chrétiens, socialistes et libéraux de cette assemblée.

Bourse de Neuchâtel

(Extrait de la cote officielle)

ACTIONS	23 mars	24 mars
Banque nationale	660.— d	660.— d
Crédit fonc. neuchât.	590.— d	590.— d
La Neuchâteloise as. g.	600.— d	600.— d
Câbles élect. Cortaillod	4600.— d	4625.—
Ed. Dubied & Cie	705.— o	710.— o
Ciment Portland	1050.— d	1050.— d
Tramways Neuchâtel	485.— d	485.— d
Suchard Holding S.A.	250.— d	250.— d
Etablissem. Perrenoud	503.—	495.— d
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 2½ 1932	99.—	99.—
Etat Neuchât. 3½ 1938	101.— d	101.50 d
Etat Neuchât. 3½ 1942	102.75 d	102.75 d
Ville Neuchât. 3½ 1937	100.— d	100.— d
Ville Neuchât. 3¾ 1941	101.— d	101.— d
Ch.-de-Fonds 4% 1931	101.50 d	101.50 d
Tram. Neuch. 3½ 1946	100.— d	100.— d
Klaus 3¾ % 1946	100.— d	100.— d
Et. Perrenoud 4% 1937	100.50 d	100.50 d
Suchard 3¾% 1941	100.75 d	100.75 o

Taux d'escompte Banque nationale 1 ½ %

Bourse de Zurich

OBLIGATIONS	23 mars	24 mars
3% C.F.F. diff. 1903	103.75%	103.75%
3% C.F.F. 1938	100.10%	100.05%
3½% Emp. féd. 1941	103.25%	103.20%
3½% Emp. féd. 1946	101.60%	101.75%
ACTIONS		
Union banques suisses	765.—	769.—
Crédit suisse	701.—	702.—
Société banque suisse	680.—	681.—
Motor Columbus S.A.	430.— d	435.—
Aluminium Neuhausen	1850.—	1865.—
Nestlé	1084.—	1093.—
Sulzer	1425.—	1430.—
Hisp. am. de Electric.	285.—	280.—
Royal Dutch	217.—	220.—

Billets de banque étrangers

Cours du 24 mars 1949

	Acheteur	Vendeur
France français	1.06	1.12
Dollars	3.95	3.99
Livres sterling	12.50	12.67½
Francs belges	8.20	8.35
Florins hollandais	99.—	101.—
Lires	—.59	—.65

Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise

COURS DES CHANGES

du 24 mars 1949

	Demande	Offre
Londres	17.34	17.36
Paris	1.23	1.26
New-York officiel	4.28	4.31½
New-York finan.	3.95	3.97
Lisbonne	15.—	15.30
Stockholm	119.50	120.—
Bruxelles	9.84½	9.90½
Prague	8.57½	8.62½
Amsterdam	162.—	162.60

Fiancés pour vos alliances

J.-P. STAUFFER
HORLOGERIE - BIJOUTERIE
NEUCHATEL - Saint-Honoré 12

Les rapports entre l'Eglise et l'Etat en Tchécoslovaquie

PRAGUE, 24 (Reuter). — Jeudi, les évêques tchécoslovaques sont rentrés d'une conférence tenue en Slovaquie et au cours de laquelle furent examinés les rapports de l'Eglise et de l'Etat.

On croit savoir qu'ils ont discuté les divers points mis sur le tapis lors d'entrevues avec le comité du parti communiste chargé des affaires religieuses.

La conférence fut ouverte après qu'une délégation épiscopale se fut rendue, au mois de février, auprès du président Gottwald. On rappelle que des entretiens de ce genre eurent déjà lieu l'an dernier, mais sans succès.

Le nombre des questions pendantes serait encore plus élevé qu'auparavant. On s'est demandé, par exemple, si l'Eglise ne devrait pas renoncer à un contrôle sur les affaires internes au cas où l'Etat viendrait à payer lui-même les prêtres et à leur conférer le statut de fonctionnaires civils. Les discussions ont roulé, en outre, sur la fermeture des écoles religieuses, la nationalisation des biens de l'Eglise, la perte des revenus ecclésiastiques et celle du statut des clercs. Elles ont également porté sur les critiques communistes contre les mesures disciplinaires prises par l'Eglise à l'égard des prêtres faisant de la politique.

Pendant la conférence, les journaux de Prague n'ont cessé de publier de violentes critiques au sujet de la politique du Vatican.

Mgr Verolini, chargé d'affaires du Saint-Siège, est rentré de Rome.

Avant une conférence pour la paix mondiale

Les Etats-Unis annulent les visas de deux délégués roumains

WASHINGTON, 24 (A.F.P.). — Le département d'Etat annonce l'annulation des visas des deux délégués roumains à la conférence culturelle et scientifique pour la paix mondiale, qui doit s'ouvrir vendredi soir à New-York. Le département d'Etat précise que ces deux délégués : Matei Socor, directeur de l'orchestre de la radio nationale roumaine, et Emile Petrovici, recteur de l'Université de Cluj, ne sont pas considérés comme délégués officiels de la Roumanie par le gouvernement roumain, comme l'avait tout d'abord cru le département d'Etat en leur accordant des visas.

Une explication du département d'Etat

WASHINGTON, 24 (A.F.P.). — Dans un rapport publié à l'occasion de l'ouverture de la «conférence scientifique et culturelle pour la paix mondiale», le département d'Etat déclare que l'U.R.S.S. redoute de laisser son peuple se faire une idée réelle des libertés américaines et du standard de vie aux Etats-Unis.

Il affirme que les Russes ont été privés de la liberté de pensée et d'action par le régime soviétique, qui redoute que le peuple ne s'en aperçoive par des contacts avec des Américains ou la lecture de livres américains et ne soit ensuite plus satisfait de son existence. «Des propagandistes communistes notoires, dit-il, ont obtenu leur visa pour les Etats-Unis, mais le gouvernement soviétique n'a jamais autorisé à l'intérieur de ses frontières une réunion internationale représentant la gamme complète des opinions politiques.» Après avoir cité divers cas où des savants soviétiques avaient été invités à se rendre aux Etats-Unis et de tentatives entreprises sans succès par le gouvernement de Washington en vue d'obtenir une coopération culturelle de l'U.R.S.S., le rapport ajoute : «Le gouvernement soviétique a persisté dans une politique obstinée de résistance passive, d'abord, de réponses retardées, incomplètes ou inexactes, ensuite, pour refuser finalement, en 1948, de participer aux échanges culturels avec les Etats-Unis, en prétendant que les motifs réels de ce programme menaçaient la sécurité de l'U.R.S.S.»

En CORÉE, le gouvernement a demandé à être admis à l'O.N.U.

Aux ETATS-UNIS, les dirigeables de 80 mètres de long ont été lancés de porte-avions avec grand succès au cours de grandes manœuvres aéro-navales.

Le jugement de l'affaire de l'hôpital d'Autun

L'étudiant Jacob fera six mois de prison

AUTUN, 22. — Le tribunal d'Autun a rendu son jugement dans l'affaire Jacob. Sur l'action pénale, l'inculpé est relaxé au bénéfice du doute du chef de blessures volontaires sur la personne de Mollon et de blessures et homicide involontaires sur la personne de Mme Schemid.

Convaincu de délits d'exercice illégal de la médecine, d'usurpation de qualité, de blessures volontaires sur la personne de la femme Laffaye, de blessures involontaires sur la personne de la veuve Gabriel, il est condamné, bénéficiant des circonstances atténuantes, à la peine de six mois de prison et 10,000 fr. français d'amende.

Sur l'action civile : le tribunal déboute les parties civiles Mollon et Schemid. Il alloue enfin au Conseil départemental de l'Ordre des médecins le franc symbolique de dommages-intérêts ; à la veuve Gabriel, une provision de 10,000 fr. et ordonne en outre une expertise.

Le tribunal rejette l'exception d'incompétence soulevée par les hospices, les déclare civilement responsables des délits commis par Jacob et des conséquences civiles.

Le gouvernement danois autorisé à signer le pacte de l'Atlantique

COPENHAGUE, 24 (A.F.P.). — La Chambre des députés danoise a adopté par 119 oui contre 83 non et une abstention la motion autorisant le gouvernement à signer le pacte de l'Atlantique et à le ratifier ultérieurement.

Vers une reprise du travail dans les mines américaines

PITTSBURGH, 24 (A.F.P.). — Sur l'ordre de M. John Lewis, président de leur syndicat, 465,000 mineurs travaillant dans les charbonnages situés à l'est du Mississipi, reprendront le travail lundi prochain après une grève de quinze jours.

Cette grève avait été déclenchée pour protester contre la nomination de James Boyd comme directeur du bureau fédéral des mines.

AUTOUR DU MONDE en quelques lignes

En FRANCE, trois mille ouvriers des aérodromes de Paris ont décidé de faire grève pendant vingt-quatre heures pour des raisons de salaires.

Un chalutier de Boulogne-sur-Mer s'est perdu corps et biens au large des côtes norvégiennes. Il avait dix-huit hommes à bord.

En ALLEMAGNE, de petites rectifications de la frontière occidentale ont été consignées dans un protocole que viennent de signer des représentants de la France, de l'Angleterre et du Benelux.

En ITALIE, le débat sur le pacte de l'Atlantique se poursuit au Sénat dans une atmosphère de nervosité.

Les deux attachés militaires adjoints des Etats-Unis à Belgrade ont été priés de quitter la YOUGOSLAVIE. Ils étaient accusés d'espionnage et d'abus des privilèges diplomatiques.

En HONGRIE, le parlement a adopté jeudi un projet de loi portant réforme du système judiciaire.

A l'avenir, les tribunaux à tous les degrés, se composeront à la fois de magistrats de carrière et de juges populaires «non-professionnels». Ces derniers seront en majorité en première instance. De plus, les possibilités de faire appel, sont réduites.

Aux INDES, des désordres ont éclaté à Bombay. Huit personnes ont été tuées.

La Grèce fête aujourd'hui son indépendance et lutte pour la liberté

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Aujourd'hui, quatre ans après la fin de la dernière guerre, la Grèce continue de combattre, dans la douleur et l'angoisse. Elle se trouve engagée, corps et âme, dans ce que le président Truman a nommé la bataille pour son indépendance. En fait, c'est depuis le 28 octobre 1940, jour où il opposa le «non» historique à l'ultimatum de Mussolini, que le peuple grec lutte pour son existence et son intégrité. Comme au temps de l'attaque fasciste et de l'invasion nazie, la Grèce se défend aujourd'hui non seulement pour sauvegarder son honneur national, mais aussi pour protéger le droit de tous les peuples de vivre indépendants et libres, à l'abri de la peur et de la contrainte.

En effet, d'après les propres paroles du général Van Fleet, le combat de la Grèce n'est pas une guerre civile, comme plusieurs le crurent au début. Il n'est pas limité par les frontières du pays, mais il est mené pour la cause commune des nations qui veulent demeurer libres et s'opposer aux idéologies totalitaires et matérialistes en marche vers la domination de l'esprit. La Grèce, seule, est placée sur la ligne de démarcation de deux mondes diamétralement opposés, écrasée entre l'est et l'ouest. Il est reconnu de nos jours que c'est sur la terre hellénique, blessée à mort, que le sort du Moyen-Orient et de la Méditerranée sera décidé. Plus encore, du moment que les Etats-Unis estiment avec raison que leurs frontières se trouvent aux frontières grecques, il n'est pas exagéré de prétendre, à plus forte raison, que la liberté européenne dépend de l'issue victorieuse de la bataille de Grèce. En dépit de l'assistance américaine, un fait est indéniable : que le peuple grec supporte seul, sur ses épaules ensanglantées et épuisées, sans aide militaire effective, le cruel fardeau de ses voisins du nord, se battant non seulement pour survivre, mais aussi au nom de la civilisation et de la démocratie.

~~~

On se souviendra qu'au cours de la dernière guerre, les Alliés assuraient le peuple grec qu'une fois la victoire acquise, la guérison de ses blessures et la reconnaissance absolue de ses droits nationaux prendraient une place de premier ordre dans leurs efforts d'après-guerre. Promesses et louanges (que l'Hellade, d'ailleurs, n'a jamais cherchées) affluaient de partout. Winston Churchill rendait hommage «au courage et à la force d'âme du peuple grec, qui constituent, pour les Nations-Unies, une source d'inspiration» ; flétrissant, d'autre part, les «actes de cruauté et de méchanceté» commis en Grèce par les Bulgares, il les caractérisait comme «une page honteuse pour laquelle une pleine expiation doit être exigée». Le président Roosevelt, exaltant «l'exemple lumineux du peuple grec héroïque», proclamait qu'«il est indispensable que les hommes libres respirent l'air pur de l'Hellade».

D'après le général de Gaulle, «le combat et les exploits de la Grèce, ses cruelles épreuves, lui assurent des droits indéniables». Et même les Soviets glorifiaient en ces termes la bataille de Grèce : «En tant que Russes, en tant qu'hommes, nous avons gagné du temps, grâce à votre sacrifice, pour assurer notre défense. Nous vous en sommes reconnaissants» (Radio-Moscou, 27 avril 1942). Ces paroles furent éphémères. La nation qui, il y a à peine huit ans, était considérée comme «l'idole du monde», combat aujourd'hui, dans le deuil et la misère, pour l'unique «récompense» de ne pas périr.

Pendant que des nations ex-ennemies acquièrent des droits et se relèvent rapidement, avec l'assistance et sous la protection des «Grands», la terre hellénique souffre un martyre moral et matériel. Ce que le peuple reconstruit, retombe en ruines et en cendres. Les bandits «grecs», ouvertement aidés par les pays voisins, répandent la terreur, dans les villes et dans la campagne, dans les champs, les montagnes, les maisons, les églises. Des villages entiers sont réduits à feu et à sang. Le nombre des sans-abris atteint le dixième de la population entière. Des milliers d'enfants sont arrachés de force à leurs parents par les communistes ; c'est le plus grand crime collectif que l'histoire ait connu depuis longtemps. La guerre décime la fleur de la jeunesse. La tragédie du peuple grec est arrivée à son point culminant. Il faut enfin que l'âme hellénique se repose dans la paix et la sécurité ; car il y a une limite humaine, même dans l'accomplissement d'un devoir implacable, celui du sacrifice suprême.

~~~

Il faut enfin le dire. C'est l'organisme des Nations-Unies qui doit être tenu responsable des misères indicibles du peuple grec. Car ce n'est pas en maintenant en Grèce une commission de sept membres comme sentinelles symboliques des frontières, que la Grèce retrouvera son calme intérieur, productif et salutaire. La reconnaissance «platonique» de la part de l'O.N.U. que les rebelles sont réellement soutenus et ravitaillés par la Bulgarie, la Yougoslavie et l'Albanie (durant la dernière assemblée générale, à Paris, en novembre 1948), après avoir laissé couler des flots de sang hellénique, ne pourrait être, non plus, d'aucun secours à la Grèce.

Ce n'est pas également par un compromis et une honteuse réconciliation que les rebelles reculeront et que l'incessante violation des frontières helléniques cessera une fois pour toutes. L'action de l'O.N.U. doit être radicale, immédiate, énergique, définitive. L'O.N.U. peut et doit assurer, par une armée de paix et non de guerre, l'inviolabilité de la longue frontière grecque. Ainsi, il sera possible à l'armée hellénique de remporter, à l'intérieur du pays, une victoire décisive, comme elle vient justement d'en obtenir une, dans le Péloponèse, région que les pays voisins sont dans l'impossibilité de ravitailler.

L'article 42 de la Charte des Nations-Unies stipule clairement que l'O.N.U. «peut entreprendre, au moyen de forces aériennes, navales ou terrestres, toute action qu'il juge nécessaire au maintien ou au rétablissement de la paix et de la sécurité internationales». Et l'on ne pourrait certes demander à l'armée hellénique exsangue, se battant virtuellement depuis plus de huit ans, on ne pourrait demander aux milliers d'invalides et de soldats aux jambes coupées, victimes des mines sournoises des bandits, de protéger une frontière longue d'environ mille kilomètres contre le va-et-vient continu de l'ennemi. Seul, l'O.N.U. a le pouvoir et les moyens d'arrêter net un état de choses incompatible avec les principes qu'il s'est engagé à respecter et à faire respecter. Toute attente ou retard trahirait l'esprit, à la gloire duquel les nations libres ont combattu, vaincu et uni leurs forces «pour maintenir la paix et la sécurité internationales».

~~~

Du 20 au 25 mars, l'hellénisme tout entier célèbre, en même temps que sa fête nationale, son travail de reconstruction, tout en affirmant sa foi dans la victoire à venir. Cette commémoration symbolique, dénommée «pour le travail et la victoire» et organisée sous l'inspiration de Mme Grady, femme de l'ambassadeur des Etats-Unis à Athènes, est de portée mondiale. Elle est un appel alarmant à la conscience internationale. Les nations libres, les Eglises orthodoxe, catholique, protestante et anglicane y participent. La bataille de Grèce prend ainsi une signification universelle.

Aux multiples invocations de cette semaine en faveur du peuple de Grèce, les Neuchâtelois, qui ont toujours perçu avec émotion les battements du cœur hellénique, voudront peut-être joindre, eux aussi, leur prière intime.

Costas-N. HADJIPATERAS.

LA VIE NATIONALE

Encore un incendie à Genève

Un de nos correspondants de Genève nous écrit :

Pour la cinquième fois en une semaine, un violent incendie a éclaté à Genève. Jeudi après-midi, vers 14 heures, un feu de cave prenait naissance dans l'immeuble No 77 de la rue de Lausanne. Par un canal d'aération, les flammes montèrent jusqu'au toit, communiquant le feu à tous les appartements, aux combles et au toit de cette maison de six étages. Rapidement, à cause du courant d'air, le sinistre prit de l'ampleur. Une bonne partie des caves et des greniers, ainsi que la toiture, furent carbonisés. Dans les appartements, ce furent surtout les cuisines qui ont été endommagées. La plupart des locataires étant absents, il fallut enfoncer les portes. On conçoit que la lutte contre plusieurs foyers nécessita l'intervention non seulement des hommes du poste permanent, mais aussi des pompiers du quartier.

Les dégâts sont évalués à plus de 70,000 francs.

Devant la multiplicité des incendies qui ont lieu à Genève ces derniers jours, une enquête très approfondie a été ordonnée.

A-t-on affaire aux agissements d'un dangereux maniaque ou la fatalité est-elle seule en cause ? C'est ce que chacun se demande.

Une lettre de M. Max Petitpierre sur le principe de notre neutralité

PARIS, 24 (A.F.P.). — «Les Suisses ne sont pas plus disposés à renoncer à la neutralité que les Anglais à la monarchie», ainsi s'exprime M. Max Petitpierre, chef du département politique fédéral, dans une lettre reproduite en tête du numéro de mars de la «Revue économique franco-suisse», organe de la Chambre de commerce suisse en France.

M. Petitpierre continue en ces termes : «Si le peuple et les cantons auxquels appartient la décision, avaient à se prononcer ils ne consentiraient pas à un abandon de la neutralité, même pour permettre à la Confédération d'adhérer aux Nations Unies. Cette position n'implique pas toutefois un refus de collaborer à l'instauration du régime international proposé par la Charte de San-Francisco».

Le numéro de mars de la «Revue économique franco-suisse» est par ailleurs principalement consacré à une étude détaillée des grandes organisations économiques internationales.

Une fillette écrasée par une jeep à Genève. — Une fillette de neuf ans, Christiane Lapalud, habitant à la rue de Lausanne, sortait de chez elle en courant, jeudi après-midi, lorsqu'elle fut heurtée violemment par une jeep conduite par un mécanicien zuricois.

L'enfant fut transportée à l'hôpital où elle est décédée des suites d'une fracture du crâne.

Le conducteur du véhicule a été gardé à la disposition de la justice.

★ Jeudi, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée à l'hôtel de ville de Monthey, en présence des membres du Conseil communal et des notabilités françaises, M. Chevillote, consul de France à Lausanne, a remis à la ville la médaille de bronze de la reconnaissance française pour l'aide et les secours apportés par les Montheysans à la France pendant la dernière guerre, en particulier lors de l'incendie du village-frontière de Saint-Gingolph et à d'autres occasions.

Communiqués

La «Chaîne du bonheur» à Serrières

Samedi soir, le Club des accordéonistes «Helvetia», de Serrières, donnera une seconde représentation de sa soirée — si réussie il y a un mois — et dont le bénéfice intégral sera versé à la «Chaîne du bonheur», d'entente avec les animateurs.

Rien n'a été négligé dans l'organisation de cette soirée pour qu'une somme importante puisse être remise à cette œuvre éminemment sympathique entre toutes.

Un grand bal de bienfaisance, conduit à titre gracieux par l'orchestre «Alpina» de Neuchâtel, clôturera cette manifestation à laquelle tous les fervent de la «Chaîne» voudront assister.

Conférence Jean La Varende

Le grand écrivain français, Jean La Varende, parlera lundi soir à Neuchâtel et évoquera, sous les auspices du Lyceum, «la lecture et l'écrivain». C'est là pour notre ville un véritable événement intellectuel. Avec «Ner-de-Cuir», avec «Le Centaure de Dieu», avec tant d'autres romans et ouvrages historiques, M. La Varende s'est fait une place à part dans les lettres françaises et que nul ne peut lui contester. Son œuvre, imprégnée de mysticisme terrien, de sens social dans le meilleur sens du terme — personne ne se penche mieux que lui sur les hommes et n'a mieux défini le rôle des élites — est écrite dans une langue admirable. Et ce qui n'est pas peu dire, le conférencier vaut l'écrivain.

Défilé de mode

Maison Savoie-Petitpierre S.A.

C'est avec un intérêt qui allait en augmentant, que le nombreux public féminin de notre ville admira, jeudi 24 mars, la belle collection de costumes, robes, manteaux, toilettes de toutes occasions, qu'avait rassemblée la maison Savoie-Petitpierre S.A., dans les salons de Beau-Rivage.

Associées étroitement à cette excellente manifestation d'élégance, les maisons Moritz, fourrures, Burkhardt, chapeaux, Spichiger, tapis, et Biedermann, maroquinier, contribuèrent au légitime succès de ce défilé de haute couture.

...Comme l'a bien dit le commentateur spirituel qu'est Hubert Leclair, de Radio-Lausanne, la mode de ce printemps a choisi, elle aussi, la liberté, et toutes les femmes en pourront profiter : simplicité des lignes, sobriété des garnitures, ampleur confortable des jupes, toiles et soiries souples à miracle, jaquettes, manteaux de belle allure, chapeaux seyants, tout cela est terriblement tentant...

Durant les défilés, les spectatrices savourèrent les cigarettes à elles offertes par la Manufacture neuchâteloise de Cortaillod et admirèrent les charmantes coiffures de Mme Stähli, et tout cela aux sons de l'orchestre N. Barabas.

M. J.-C.

AVIS TARDIFS

AULA DE L'UNIVERSITÉ
CE SOIR, à 20 h. précises
AUDITION
D'ÉLÈVES DE PIANO
de Mlle Daisy Perregaux
suivie d'un concert donné par quelques artistes
ENTRÉE LIBRE

la Rotonde
SOIRÉE SPÉCIALE
Devinettes musicales de jazz
Prix intéressants
avec l'orchestre EDDY LOEFFEL

Demain samedi Rotonde
20 h. 30
Demi-finales des championnats suisses
BOXE
Première série
Schwab, Schuwey, Probst, Dallinge, Berthelier, Jolivet, Jost, Jan, etc.
LOCATION : JIKA-SPORTS
Après la manifestation : DANSE

Des cheveux rayonnants avec
BRYLMOUSSE
le nouveau shampoing-crème en tube

La mousse abondante et riche de BRYLMOUSSE nettoie les cheveux à fond, et les fait briller de tout leur éclat naturel. Le shampoing idéal pour tous les types de cheveux. Emploi facile, succès assuré. Votre chevelure, soyeuse et lustrée plaira davantage encore grâce à BRYLMOUSSE.

BRYLMOUSSE : Un produit BRYLCREEM

Concessionnaires : Barbezat & Cie, Fleurier (Neuchâtel)

Le tube pour 10 shampoings Fr. 2.30
~~~

LA VIE NATIONALE

LES TRAVAUX PARLEMENTAIRES

Un débat animé au Conseil national à propos des traîtres nationaux-socialistes

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

M. Schmid n'omet pas de préciser que deux de ces traîtres avaient passé d'abord par les jeunesses communistes avant d'échouer chez les nazis helvétiques, ce qui ne l'étonne pas, ni nous non plus. Et il ajoute qu'en Allemagne aussi bon nombre de nazis sont sortis des rangs de l'extrême-gauche pour y rentrer une fois consommé l'effondrement du IIIme Reich.

Il s'efforce aussi de replacer les faits dans l'histoire les années marquées du maléfice hitlérien et rappelle, à ce propos, les principales étapes de l'ascension vers la domination du monde : prise du pouvoir, annexion de l'Autriche, « paix » de Munich, asservissement de la Tchécoslovaquie, pacte germano-russe, partage de la Pologne entre l'Allemagne et l'Union soviétique.

Cette sinistre « épopée » a gagné à la cause du nazisme un certain nombre de Suisses qui, par fanatisme idéologique beaucoup plus que par intérêt matériel, ont trahi leur pays.

Et la conclusion que M. Schmid tire de ses faits est aussi logique que sensée : la guerre n'a pas détruit les idéologies. D'autres forces tendent aujourd'hui à l'expansion et suscitent, pour les démocraties, des périls analogues à ceux que nous avons connus de 1939 à 1944. A nos autorités, à notre peuple de se montrer vigilant.

C'est aussi un appel à la vigilance, amplement justifié par ce qui se passe aujourd'hui dans le monde, que lance M. Picot après avoir analysé avec perspicacité le rapport du Conseil fédéral. Sous d'autres noms, la dictature et le totalitarisme poursuivent les desseins du nazisme et se servent des mêmes moyens. N'oublions pas les leçons des périls courus.

Où il est question de M. Pilet-Golaz

Aussi bien dans les rapports que dans la brève discussion qui suivit, il fut question de M. Pilet-Golaz et de l'entrevue qu'il accorda à trois chefs du « Mouvement national suisse » en juin 1940. Ces faits sont connus, ils ont été discutés au parlement et les débats ont établi d'abord que le chef du département politique avait agi d'entente avec le Conseil fédéral qu'il avait aussitôt renseigné après l'entretien, ensuite que le magistrat fédéral n'avait pris aucun engagement envers ses interlocuteurs puisque fort peu de temps après, le « Mouvement national suisse » était interdit.

Mais, l'un des trois personnages reçus par M. Pilet-Golaz, le trop fameux Max-Leo Keller, ne s'en tint pas là. Il rendit visite au conseiller fédéral à son domicile quelques jours plus tard encore, pour lui faire savoir qu'il se rendait en Allemagne où il aurait l'occasion de rencontrer Hess. Keller s'offrit alors à transmettre un message.

M. Pilet-Golaz refusa. Toutefois, devant le tribunal, Keller prétendit avoir été chargé « inofficiellement » par le chef du département politique, de sonder Hess sur les intentions d'Hitler à l'égard de la Suisse. Et c'est cette version, contestée par une déclaration écrite de l'ancien conseiller fédéral, que le tribunal a retenue dans son jugement.

La commission, on le comprend, aurait bien voulu savoir sur quels faits, sur quels actes la Cour s'était fondée, pour adopter la thèse de Keller. Il ne lui fut pas possible d'obtenir des précisions sur ce point et, hier matin, interrogé encore par M. Gitermann, socialiste zuricois, M. de Steiger n'en put donner aucune.

Pour nous, nous nous en tiendrons à l'avis si judicieusement exprimé par M. Picot à ce propos : entre les affirmations d'un traître et celles d'un bon magistrat on ne doit pas hésiter. Et tant pis pour ceux qui ont choisi !

Un colonel mis en cause

D'ailleurs si l'on veut faire grief à l'ancien chef du département politique d'avoir, en 1940, cherché à se renseigner sur les intentions et le programme d'un mouvement politique encore autorisé et dont les chefs n'avaient pas encore jeté le masque, comment juger du colonel divisionnaire Büttikofer qui, au jour du procès, alors que toute l'activité de Keller avait été percée à jour, que le Conseil fédéral avait déjà largement informé l'opinion sur les menées nazies et frontistes en Suisse, est allé, en uniforme, témoigner en faveur de l'inculpé ?

C'est M. Freimüller, socialiste bernois, qui a rappelé ce « petit » fait dont la presse qui s'était acharnée contre le magistrat vaudois n'a guère parlé à notre connaissance.

Il paraît d'ailleurs que cet intempestif témoin est allé s'excuser auprès de MM. Kobelt et de Steiger. Douce pénitence, en vérité.

Les communistes piqués au vif

Mais si le détail cité par M. Freimüller fit quelque sensation, que dire de l'intervention de M. Vincent, qui prétendit défendre l'« honneur » de l'U.R.S.S. et du parti communiste contre les « perfidies et les calomnies » lancées par les rapporteurs ?

En effet, les allusions très claires de MM. Schmid et Picot aux dangers dont une nouvelle cinquième colonne menace notre pays ont été comprises par les popistes et, cherchant une diversion, l'habile rhéteur qu'est M. Vincent est monté à tribune pour établir le certificat d'innocence de son parti. Il a commencé, comme il se doit pour un bon et fidèle kominformiste, à justifier la politique de l'Union soviétique, pour faire l'éloge de la résistance communiste au nazisme. Il eut l'audace irrépréhensible d'avancer, comme preuve, Dimitrov, poursuivi par les tribunaux hitlériens après l'incendie du Reichstag.

M. Schmid saisit la balle au bond. Eh oui ! s'écria-t-il, parlez-nous de Dimitrov, lui qui fut acquitté par un tribunal nazi où les journalistes du monde entier avaient accès, alors que, parvenu au pouvoir, à Sofia, ce même Dimitrov, après une parodie de justice, fit pendre le chef de l'opposition !

De son côté, M. Picot, qui avait été accusé de malhonnêteté par M. Vincent — ce qui avait valu à l'orateur un rappel à l'ordre du président, vivement approuvé par la salle et les tribunes — rappela fort à propos que nous avons bien sujet de nous montrer vigilants quand nous voyons nos communistes s'extasier devant les régimes qui ont réduit à la soumission les peuples de huit Etats. Ce que ces messieurs estiment bons pour les Baltes ou les Tchèques, sans doute le souhaitent-ils aussi pour la Suisse.

Ce bref débat, entrecoupé d'exclamations, de protestations, d'interruptions et d'éclats de rire aussi, lorsque M. Vincent affirma gravement que son parti n'avait en vue que les intérêts du peuple suisse, nous a donné une idée de ce que sera, vendredi matin, la discussion de l'interpellation sur l'attitude de M. Nicole et ses amis devant les appels à la trahison jetés par MM. Thorez, Togliatti et consorts.

G. P.

Au Conseil des Etats

BERNE, 24. — Le Conseil des Etats a achevé jeudi matin l'examen des divergences sur le projet de réforme constitutionnelle des finances de la Confédération.

L'impôt sur le chiffre d'affaires donne lieu à une votation définitive par laquelle le Conseil accepte par 27 voix contre dix l'article relatif à l'impôt sur le chiffre d'affaires dans la teneur suivante : « L'impôt sur le chiffre d'affaires sera perçu sur les livraisons et les prestations, mais non pas sur les denrées alimentaires de première nécessité ».

M. Stüssi (sans parti, Glaris), a proposé de déclarer définitive la décision du Conseil de façon à gagner du temps pour la préparation de la solution transitoire. MM. Fricker (cons., Argovie) et Troillet (cons., Valais) s'y sont opposés. Ils estiment que le Conseil national doit avoir la possibilité de reconsidérer ses décisions. Finalement, il a été décidé d'ajourner le vote sur la proposition Stüssi pour permettre aux groupes de l'étudier.

Le Conseil des Etats a adopté ensuite, sans discussion, une modification de la loi sur les poids et mesures. Il a accordé de même la concession d'un chemin de fer pour les transports de marchandises des ports rhénans d'Au et de Birsfelden à la gare de triage des C.F.F. à Muttenz. Il a voté par 34 voix sans opposition le crédit de 108 millions de fr. demandé pour l'achat de cent avions « Vampire », d'accessoires et de munitions, et par 22 voix sans opposition, le crédit de 19 millions de fr. pour la construction à Rothenburg (Lucerne) et à Romont, de halles et d'ateliers de réparations pour les véhicules à moteur de l'armée.

Le Conseil décide enfin de renvoyer à la commission un projet de loi sur le trafic des poisons.

M. J.-M. Musy frappé d'une attaque d'apoplexie

On apprend que M. Jean-Marie Musy, ancien conseiller fédéral, a été frappé d'une attaque d'apoplexie avec paralysie partielle, à son domicile à Fribourg.

Un cycliste succombe à une collision avec une automobile

Un terrible accident de la circulation s'est produit à Fribourg, dans la nuit de mercredi à jeudi, sur la route de Berne, à la sortie du pont de Zähringen. M. Conrad Piller, 54 ans, descendait à bicyclette du quartier de Schönberg lorsqu'il se jeta contre une voiture pilotée par M. Jean-Baptiste Aebischer, qui s'engageait dans une route latérale.

Le choc fut extrêmement violent, et le cycliste vint donner de la tête contre l'auto. Transporté aussitôt à l'hôpital, il y est décédé à la fin de la nuit des suites de ses graves blessures.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 24 mars. Température : Moyenne : 7,8 ; min. : 2,4 ; max. : 12,8. Baromètre : Moyenne : 723,6. Vent dominant : Direction : est ; force : modéré jusqu'à 13 h. 30. Etat du ciel : clair.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

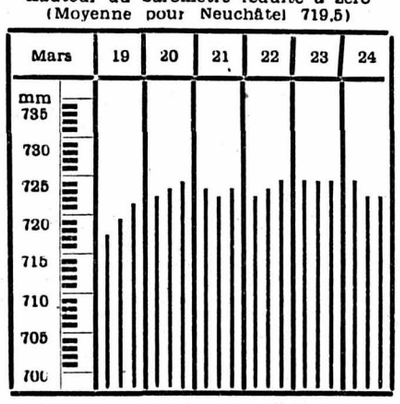

Niveau du lac, du 23 mars, à 7 h. : 429.43
Niveau du lac du 24 mars, à 7 h. : 429,44

Prévisions du temps. — Au sud-ouest du pays temporairement un peu nuageux, mais en général beau temps. Relativement doux pendant la journée. Dans les Alpes, faible vent du secteur sud-est.

Naissances

Madame et Monsieur von BERGEN et Christine ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur petite

Thérèse-Antoinette

Colombier (Le Pontet), le 24 mars 1949

CHRONIQUE RÉGIONALE

Le régiment 8 sera déconsigné dimanche

Tout continue à bien aller au cours de répétition des unités neuchâteloises. Le beau temps et la chute de la bise ont été salués avec la satisfaction qu'on devine.

Les soldats seront déconsignés dimanche matin après les cultes, suffisamment tôt pour qu'ils puissent prendre à la maison leur repas de midi, y compris ceux du Locle, qui arriveront à la maison à 12 h. 30 environ.

LA VILLE

AU BON VIEUX TEMPS

A propos de la vipèrerie du Tertre

Permettez-moi de donner une suite à l'intéressant article sur la vipèrerie du Tertre et de répondre aux questions posées à la fin de la communication de M. S. R.

Tout d'abord il est plus que probable que cette vipèrerie existait encore vers 1800, car feu le Dr Cornaz père, dans un article du Musée neuchâtelois de 1870 dit que « le souvenir en est encore fidèle chez quelques vieillards ».

Quant à l'emploi de la vipère en médecine, il est encore relativement récent ; en effet, établi en 1890 à Travers, j'ai eu comme pharmacien pendant quelques années, le « père Guggisberg » qui m'a certifié avoir fabriqué du bouillon de vipères alors qu'il était commis chez son patron Henri Nestlé à Vevey, vers 1840-1845. C'était un remède employé couramment contre l'épilepsie.

On se servit pendant des années de la chair de ce serpent venimeux non seulement contre le « haut mal » (épilepsie) mais pour combattre bien d'autres affections. Disons de plus qu'elle entrait pour une bonne part dans la fabrication de la thériaque et de l'orvietan, deux préparations qui jouèrent un rôle des plus importants dans l'ancienne médecine et se vendaient au poids de l'or.

En dehors de ces deux produits, la chair de vipères tuées au printemps était bouillie avec du sel, puis pilée, mélangée avec du pain rassis de farine de froment bien levé et cuit, cette masse séchée au soleil était ensuite partagée en pastilles ou trochisques qui pouvaient se conserver trois ou quatre ans sans perdre leur valeur thérapeutique. On les gardait dans des vases en verre, en étain ou même en or.

Quant aux maladies traitées par bouillon ou trochisques citons entre autres les ulcères de la peau, de l'estomac, des poumons ; les effections oculaires comme la cataracte les « offuccations » des yeux (?) et tout spécialement la lèpre.

Naturellement, la vipère avait largement profité de la crédulité populaire, quelques exemples entre beaucoup le démontreront facilement :

« La tête de vipère liée dans un linge et pendue au cou est un excellent remède contre l'esquinancie. Pilée et avalée elle guérit sa morsure ; son cerveau pendu au cou est fort propre pour faire pousser les dents aux enfants ; la graisse de vipère donne beaucoup de soulagement aux goutteux, elle dissipe toutes les tumeurs dures ou invétérées. »

Disons en terminant qu'en France, le Codex, soit le recueil officiel des formules pharmaceutiques, citait encore la vipère dans son édition de 1866 ; ce n'est que quelques années plus tard qu'elle disparut.

Dr H. STAUFFER.

L'ami de la Française qui trouva la mort au Creux-du-Van arrêté à nouveau à Neuchâtel

Avant-hier soir, on apercevait à Couvet le nommé Marcel Stauffer, né en 1910, anciennement domicilié dans cette localité, revenu la nuit précédente de France en Suisse, en passant clandestinement la frontière, en compagnie d'un Espagnol, né en 1924, Fernand Dez, expulsé de France.

Les deux hommes, se prétendant agents de la police fédérale, se présentèrent dans une épicerie de Couvet et déclarèrent qu'ils étaient chargés de procéder à la vérification des billets de banque pour une enquête. Pendant l'opération du « contrôle », ils réussirent à en subtiliser un.

Le juge d'instruction de Neuchâtel, averti de cette escroquerie, donna à tous les postes de gendarmerie un mandat d'arrêt télégraphique.

Hier après-midi, dans un café de la rue des Chavannes, la police cantonale du chef-lieu mettait la main au collet de Stauffer.

Ce dernier n'est pas un inconnu de nos lecteurs car, il y a un peu plus de deux ans, il défraya la chronique des journaux du canton.

C'est lui, en effet, qui, en automne 1946, accompagnait la jeune Française qui tomba en bas les rochers du Creux-du-Van et fut tuée sur le coup.

On se souvient que cette mort donna lieu à l'ouverture d'une enquête. Elle se termina par l'élargissement de St., décision des autorités vaudoises qui avaient pris l'affaire en main.

Dès sa sortie de prison, le prénommé voulut regagner la France. Mais, à la frontière, une fois encore, il fut arrêté par nos voisins pour infractions douanières.

Pendant qu'il était détenu à Besançon, une circonstance fortuite permit d'établir que celle qui avait trouvé la mort au Creux-du-Van n'était pas la femme légitime de St. — contrairement à ce que celui-ci avait déclaré à l'officier d'état civil de Couvet pour l'inhumation — mais son amie.

Actuellement, St. est prévenu — c'est un des motifs de son arrestation d'hier — d'obtention frauduleuse d'une constatation fausse, en plus de sa tentative d'escroquerie.

Au moment de l'arrestation de St., l'Espagnol n'était plus avec lui. On le retrouva quelques heures plus tard sur les allées de Colombier, où un gendarme de la brigade de Boudry procéda à son arrestation.

La tour des prisons devient une tour de Babel

Les prisons de notre ville deviennent une vraie tour de Babel. Le cosmopolitisme s'y est installé depuis l'arrestation de deux Polonais ayant participé au cambriolage de la bijouterie Vuille.

Puis, on y vit arriver le voleur du Goya, citoyen d'une quantité de pays en raison de sa collection de faux passeports, accompagné de sa « mère » et de son... singe. L'enquête est terminée au sujet des délits commis en Suisse par cette bande de filous internationaux. Après jugement et détention, ils devront — bien contre leur gré — regagner les geôles françaises, où une demande d'extradition va probablement les rappeler.

Quelques jours plus tard, les Algériens arrêtés à Rolle vendredi, devinrent nos hôtes forcés.

Les renseignements obtenus de source française et les recherches entreprises par la sûreté vaudoise ont établi qu'ils appartiennent à une bande de romanichels vivant de rapines, qui ont déjà été impliqués dans des affaires de vol au rendez-moi et qui ont été condamnés à Bâle, à Aarau, à Soleure et à Lucerne. Son chef, 27 ans, a été condamné à Rome, en 1938, par le tribunal des mineurs, à six ans de réclusion ; il est expulsé de Suisse.

Enfin, voici un Espagnol dont on nous disait hier qu'il avait l'air morose.

L'assemblée générale de l'Association des sociétés locales

Hier soir s'est tenue en la salle du Conseil général l'assemblée annuelle de l'Association des sociétés de la ville de Neuchâtel, qui compte actuellement 85 membres.

Le rapport du comité, présenté par M. Paul Richème, président, fait état de l'intense activité déployée en 1948, année du Centenaire, par les sociétés locales prises individuellement et par l'organe de leur association : organisation des manifestations du 1er mars, de la « Journée du Centenaire » (4 juillet), du 1er août, du bal des vendanges, de l'arrivée du père Noël et participation à nombre d'autres manifestations.

La question d'une salle de spectacles

Il ressort en outre de ce rapport qu'à la suite d'une réunion en novembre dernier des présidents ou délégués de 51 sociétés de la ville, le comité de l'Association des sociétés locales, s'adressant au Conseil communal et considérant que Neuchâtel ne dispose d'aucune salle de spectacles capable d'offrir les avantages que l'on doit en attendre, demandait que la grande salle et la scène de la Rotonde soient remises dans un état qui permette l'organisation de diverses manifestations dans un cadre plus digne. Cette requête a reçu un accueil favorable de la part des autorités qui s'occupent actuellement de mettre au point un projet de rénovation de la Rotonde.

Après adoption des rapports du comité, du caissier et des vérificateurs de compte, l'assemblée procéda aux nominations statutaires. M. Paul Richème fut réélu président. Quant au comité, à la suite des démissions de MM. Marcel Mentha et Armand Kreter, sa nouvelle composition a été arrêtée comme suit : 1er vice-président, M. André Brasey ; 2me vice-président, M. Rudolf Schweizer ; secrétaire, M. Georges Descombes ; secrétaire-adjoint, M. Gennaro Olivieri ; caissier, M. Fritz Steudler ; caissier-adjoint, M. Albert Mollet ; archiviste, M. Edgar Rosselet ; assesseurs, MM. Alfred Biedermann et Renaud de Bosset.

Il fut question, en fin de séance, sur l'intervention de M. Ribaux, appuyé par Max Berthoud, de la participation éventuelle de l'Association des sociétés locales à l'A.D.E.N., ou vice-versa, ou encore réciproquement. On apprit ensuite que les tirs traditionnels du 1er mars seraient certainement réorganisés l'année prochaine avec des armes moins démodées et moins dangereuses.

La question de la taxe sur les spectacles et de son attribution spéciale retint un instant encore l'attention de l'assemblée qui termina la soirée de fort agréable façon en assistant à la projection des films du Centenaire réalisés par un groupe de cinéastes amateurs neuchâtelois.

J. H.

LES CONCERTS

BÉATRICE MARCHAND

Elles sont trop rares, les occasions d'entendre Mlle Marchand ; chaque fois qu'il nous est donné de l'écouter, et tout spécialement dans les œuvres des romantiques, nous regrettons d'avoir à attendre si longtemps une occasion nouvelle de l'apprécier, de l'applaudir.

Hier soir, un public assez nombreux répondit à son invitation ; un riche programme allant des grands classiques — Bach, Mozart — aux modernes que sont Debussy, Duparc, etc., nous fit constater combien Schumann et Brahms acquièrent de charme enchanteur, quand Mlle B. Marchand les traduit. Auprès de ces magiciens, notre compatriote Othmar Schoeck, mélancolique et lyrique dans « Ruhetal », d'une robuste et populaire gaîté dans « Reiselied », a une belle place, dont nous pouvons être fiers à bon droit. Louée soit notre sympathique concitoyenne, qui, dans cette deuxième partie du programme, se laissa si agréablement aller à nous donner, de tout son cœur et de tout son talent, cette rare et si douce impression que les Allemands appellent « Innigkeit » !

Au début de la soirée, l'entente intime si nécessaire entre la cantatrice et l'accompagnatrice, Mme Porret-Nicati, faisait souvent défaut et il nous semblait que chacune des exécutantes y allait pour son propre compte, sans la fusion moelleuse dont ont besoin autant le soliste que ses auditeurs ; il en alla de façon plus satisfaisante quand l'on aborda au rivage romantique.

La troisième partie du programme comportait les seuls modernes français ; Mlle Marchand traduisit excellemment le charme délicat, les savantes et raffinées douceurs d'Ed. Lalo (« L'esclave » et « Marine ») et « Le secret » de G. Fauré. Elle sut mettre l'accent du regret déchirant, dans les stances célèbres de Baudelaire, que Duparc a si magnifiquement encadrées de mélodies adéquates, « La vie antérieure » et ce cri : C'est là, c'est là que j'ai vécu... eut une vigueur, une force tragique qui nous feront vibrer longtemps encore.

La voix pleine, de beau métal sonore, les notes basses, qui ont, chez Mlle Marchand, autant d'ampleur que de richesse, voilà des dons que la jeune et modeste, la probe et intelligente artiste ferait bien de nous dispenser à de plus fréquentes reprises : qu'elle m'excuse de répéter à la fin ce que j'ai dit au début ! C'est pour qu'elle s'en souvienne plus facilement.

La cantatrice et son accompagnatrice furent fleuries et applaudies.

M. J.-C.

Un nouveau membre du Conseil général

Dans sa séance du 22 mars, le Conseil communal a proclamé élu membre du Conseil général M. Paulo Röthlisberger, premier suppléant de la liste libérale, en remplacement de M. Roger Humbert, décédé.

Au tribunal de police II

Présidé par M. Bertand Houriet qu'assistait M. Willy Bianchi, commis greffier, le tribunal de police II s'est déplacé hier à Maillefer sur les lieux où s'était produite, en période de verglas, une collision entre un camion conduit par W. W. et une auto pilotée par H. G. Ce dernier avait la priorité. Mais il n'a pas adapté sa vitesse aux conditions de la route, puisqu'en dépit d'une longue trace de freinage qu'on a relevée, il n'est pas parvenu à éviter le choc. Il a été condamné à une petite amende, de même que le conducteur du camion qui roulait lentement mais qui aurait dû, en un telle circonstance, s'arrêter complètement.

~~~

H. S. a été condamné à une amende de 5 fr. pour n'avoir pas muni la remorque agricole accouplée à sa jeep d'une lanterne ou d'une pastille arrière.

VAL-DE-TRAVERS

COUVET

Un programme d'ensemble de travaux communaux

(c) Le Conseil communal a déposé un programme d'ensemble des travaux prévus dans notre commune pour cette année et les suivantes. Nous y relevons les points suivants :

Au vieux collège, il conviendra d'aménager un logement confortable pour le concierge, qui pourrait éventuellement être chargé par la suite de l'entretien des deux collèges et de la halle de gymnastique. La réfection complète des corridors est également nécessaire. Le montant de ces travaux est devisé à 14,000 fr. Au nouveau collège, l'installation de chauffage est à modifier complètement en remplaçant la vapeur par l'eau chaude. Il en résultera une dépense de 30,000 fr. à laquelle il faut ajouter 4500 fr. pour la modernisation de l'équipement électrique qu'on pourrait qualifier actuellement de musée rétrospectif des divers modes d'installation, et 6000 fr. pour la réfection de la cage d'escalier et des corridors.

A l'hôtel communal, la restauration des locaux occupés jusqu'ici par le service de l'électricité et qui sont destinés à l'administration générale et à l'orientation professionnelle, de même que des menues réparations aux façades et à la poutraison, se monteront à 3500 fr. La revision complète de la toiture de l'immeuble occupé pendant la guerre par la P. A. est devisée à 6000 fr.

Dans le domaine des travaux publics, il faut signaler la réfection, cylindrage ou goudronnage de la rue des Moulins, de la rue du Crêt-de-l'Eau, de la rue Ferdinand-Berthoud, du quartier de la Sauge, le pavage du chemin de Plancemont. Il est à noter que l'ensemble de nos rues et chemins représente un développement de quelque vingt-cinq kilomètres.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Quatre accidents en quarante minutes !

Mercredi matin, en l'espace de quarante minutes, quatre collisions se sont produites en notre ville.

A 8 h. 10, une auto qui montait la rue Fritz-Courvoisier freina pour éviter un attelage et ne put éviter la collision avec une autre voiture. Dégâts aux deux autos.

8 h. 25. Intersection des rues Numa-Droz et Stand, deux autos entrent en collision. Dégâts importants.

Sur la route cantonale, à la hauteur du café du Reymond, vers 8 h. 25, une auto dépassant un char de laitier, est entrée en collision avec une autre voiture. Sous la violence du choc, le char se renversa. 170 litres de lait se répandirent sur la chaussée et le cheval, ayant brisé ses rênes, partit au galop ; il fut arrêté peu après.

Enfin, à 8 h. 50, devant l'immeuble Hôtel-de-Ville 25, une auto a accroché un char de laitier. Légers dégâts.

RÉGION DES LACS

BIENNE

Le nègre continue !

Le boxeur nègre qui a été condamné récemment à quatre années de réclusion pour escroqueries avec des faux dollars, a cherché à s'évader alors qu'il était conduit à la clinique dermatologique de l'hôpital de Bienne.

Le nègre porta un uppercut au gendarme qui l'accompagnait et ce dernier s'effondra. Le boxeur, alors, prit la fuite. Mais le policier étant rapidement revenu à lui, envoya deux balles dans les jambes du fuyard. Ce dernier, blessé, a pu être rejoint peu après dans la forêt voisine et remis en prison.

VIGNOBLE

CORCELLES-CORMONDRÈCHE

Avant la votation sur l'augmentation des taux de l'impôt communal

(c) Mardi soir, le Conseil communal avait convié notre population à prendre part, à la grande salle, à une assemblée populaire qui devait permettre à nos autorités d'exposer les raisons l'ayant déterminé à proposer, il y trois mois, une augmentation des taux de l'impôt. Rappelons que le Conseil général avait adopté l'arrêté proposé — les taux passant, sur les ressources de 0,8 à 1,2%, sur la fortune de 1,8 à 2,5% — et qu'un referendum contre cette décision avait abouti dans les délais légaux.

Après que M. A. Grandjean, président de l'exécutif, eut fait un tour d'horizon des affaires communales, chaque conseiller communal présenta un rapport sur les réalisations accomplies dans son dicastère et sur les perspectives financières s'y rapportant.

Partisans et adversaires de l'augmentation se livrèrent alors, à grand renfort de chiffres, à une discussion serrée du budget 1949 et des ressources sur lesquelles la commune peut compter. Séance d'information, où chacun resta sur ses positions.

Samedi et dimanche prochains, les citoyens se prononceront en dernier ressort.

Rédacteur responsable : R. Braichet
Imprimerie Centrale S. A., Neuchâtel

GORGIER

La commune est affectée par la liquidation de « Raisin d'Or S. A. »

Le Conseil général de Gorgier s'est occupé, dans sa dernière séance, des conséquences qu'a pour les finances communales la déconfiture Raisin d'Or S. A., filiale de la Compagnie viticole de Cortaillod S. A., dont la faillite vient d'être prononcée.

Le montant dû à la commune par cette maison se monte à 11,463 fr. 65, représentant des impôts arriérés, l'eau et l'électricité, ainsi qu'une partie de la vendange de 1947 appartenant à la commune et qui n'avait pas été payée.

Cette perte affecte durement la trésorerie de Gorgier.

Un examen de la situation a permis au Conseil communal de se déclarer favorable au concordat par abandon d'actif et d'en recommander l'acceptation au Conseil général.

Au cours d'une longue discussion, M. M. Droz, directeur des finances et commissaire-adjoint au sursis accordé à Raisin d'Or S. A., a donné d'intéressants renseignements concernant la liquidation de cette entreprise. Il est partisan du concordat qui appelle la nomination d'une commission de liquidation. Cette procédure lui paraît plus judicieuse que la faillite pure et simple.

Au vote, le concordat est accepté par six voix contre cinq pour la faillite.

Je suis le chemin, la vérité et la vie.

Monsieur Jämes Reymond ;
Monsieur et Madame Georges Reymond-Niklaus et leurs enfants, à Neuchâtel ;
Madame et Monsieur Maxime Stuber-Reymond et leur fille Janine, à Genève,
ainsi que les familles Courvoisier, Reymond, Monnot, Bilat, Bourquin, Guenot, Belaz, parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère et regrettée épouse, belle-mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente,

Madame Jämes REYMOND

née COURVOISIER

que Dieu a reprise à Lui, jeudi, dans sa 60me année, après une longue et pénible maladie supportée vaillamment.

La Chaux-de-Fonds, le 24 mars 1949.

L'enterrement, avec suite, aura lieu samedi 26 mars, à 11 h. 15.

Culte à la chapelle de l'hôpital à 10 h. 30.

Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire, rue du Grenier 33.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Madame Emile Hiertzeler, à Genève ;
Monsieur et Madame Maurice Hiertzeler et leur fille, à Wettingen ;
Madame et Monsieur Ulysse Jeanneret-Hiertzeler, leurs enfants et petite-fille, à Neuchâtel et à Lima ;
Madame Georges Hiertzeler et son fils, à Neuchâtel,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Emile HIERTZELER

leur bien cher époux, frère, beau-frère et oncle, enlevé à leur tendre affection, dans sa 68me année, après une courte maladie.

Genève, le 23 mars 1949.
(Boulevard du Pont-d'Arve 25)

Oui, c'est en Dieu que mon âme se confie, de Lui vient mon salut.
Ps. LXII, 2.

L'ensevlissement aura lieu à Genève, vendredi 25 mars 1949, à 14 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Le travail fut sa vie.

Monsieur Ernest Duscher ;
Madame et Monsieur V. Gabellini-Duscher, à Rome,
ainsi que les nombreuses familles alliées,
ont le grand chagrin de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame

Eva DUSCHER-DESCOMBES

leur chère épouse, maman, sœur, tante, que Dieu a reprise à Lui subitement, à l'âge de 67 ans.

Neuchâtel, le 23 mars 1949.
(Ruelle Vaucher 5)

Tu fus bonne épouse et bonne mère.
Mère chérie, du haut des Cieux, veille sur ta famille affligée.
Elle est au Ciel et dans nos cœurs.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu samedi 26 mars 1949, à 13 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Madame Charles Boillot-Matthey, à Lausanne ;
Monsieur Arthur Matthey, ses enfants et petits-enfants, à Tramelan ;
Monsieur et Madame Raoul Matthey-Junod et leur fille, à la Chaux-de-Fonds ;
Madame et Monsieur Armand Nicolet et leurs enfants, à Lausanne ;
Madame Fernand Matthey-Dubois et ses fils, à la Chaux-de-Fonds ;
Madame et Monsieur Marcel Janz-Matthey, à la Chaux-de-Fonds ;
les enfants de feu Madame O. Besançon-Matthey ;
Madame et Monsieur Albert Loup-Boillot, à Lausanne ;
Monsieur et Madame Edouard Boillot-Strauss, leurs enfants et petits-enfants, à Peseux, à Berne, à Lausanne et à Porrentruy ;
Monsieur René Boillot, à Neuchâtel,
les familles alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de leur bien-aimée épouse, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante et parente,

Madame Charles BOILLOT

née Blanche MATTHEY

que Dieu a rappelée à Lui, le 23 mars 1949, dans sa 67me année, après quelques jours de maladie.

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour, ni l'heure.

L'incinération aura lieu samedi 26 mars. Culte au crématoire à 11 h. 15.

Honneurs à 11 h. 45.

Domicile mortuaire : Chemin du Mont-Tendre 15, Lausanne.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part
~~~